

**RAPPORT ANNUEL**  
**2001**  
**2002**

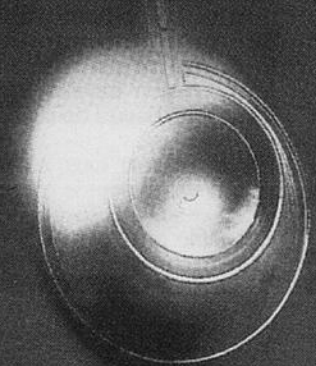


**ATI**

**Ténacité et persévérance**



**UN HÔPITAL**  
**5 ÉTOILES**





PIERRE J. C.  
LEFEBVRE

## LA VICTOIRE ACQUISE, LE TRAVAIL COMMENCE

PAR M. PIERRE J.C. LEFEBVRE  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'HÔPITAL MONTFORT

Aussi paradoxal que cela puisse sembler, l'expérience prouve que les crises, servent à engendrer des réussites chez les gens ainsi que dans les entreprises et organismes. Par ailleurs, ce sont uniquement les gens et les organisations à l'échine solide qui parviennent d'abord à comprendre, et surtout, à en tirer profit.

De là le proverbe du cerf-volant qui s'élève contre le vent.

Il est évident que Montfort a traversé la plus grande crise de son histoire, et certainement l'une des plus grandes de l'histoire de la communauté franco-ontarienne, au cours des cinq dernières années. Comme notre communauté, nous avons pour ainsi dire l'expérience des crises.

Mais, il nous a fallu puiser au plus profond de nous-mêmes pour parvenir à transformer ce qui constituait une sentence de mort en une victoire si éclatante qu'il faudra encore des années afin d'évaluer le plein impact. Montfort a réécrit le livre sur la gestion de crise et les moyens entrepris pour en sortir grandi. Au lieu de baisser l'échine durant le temps de cette crise, nous avons même entrepris une nouvelle croissance fondée sur des valeurs et le succès de notre survie.

EN RÉALITÉ, NOUS NE DEVRIONS PAS ÊTRE SURPRIS. MONTFORT EST UNE INSTITUTION QUI A ÉTÉ BÂTIE, COMME LE DISAIT SI BIEN LE REGRETTÉ SOCIOLOGUE FRANCO-ONTARIEN ROGER BERNARD, "PAR LA FORCE DES POIGNETS" DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ONTARIENNE. ET SI LA CROISSANCE DE L'INSTITUTION A ÉTÉ DIFFICILE, CELA SIGNIFIE AUSSI QU'ELLE EST ASSISE DANS LE ROC, QUE CHAQUE BRIQUE DE MONTFORT EST AUSSI SOLIDE QUE CELLE QUI LA SOUTIENT.

Du roc comme Mme Michelle de Courville Nicol, qui n'a été rien de moins qu'inébranlable à la présidence du Conseil d'administration durant les cinq années de crise; bien sûr, Mme Gisèle Lalonde, une légende de son vivant; M. Gérard Savoie, un président-directeur général d'un leadership et d'un courage exceptionnels, qui a maintenu l'unité et la solidarité des gens de Montfort du premier au dernier jour de la crise; comme les employés, les professionnels, les médecins et les bénévoles de Montfort, le cœur de notre institution; et chaque membre de la communauté franco-ontarienne, une collectivité qui s'est mobilisée de façon inégalée.

Permettez-moi cependant de comparer ce qui nous est arrivé lors d'une victoire électorale. Il n'y a rien de comparable pour une personne politique que le moment exaltant de la victoire au terme d'une campagne presque toujours ardue. Le soir de la victoire, on célèbre. On a raison de le faire, puisque le vrai travail, souvent fait dans l'ombre et avec peu de reconnaissance, commence dès le lendemain. Et on en a pour quatre ans. Au bout de ces quatre années, un public

qui ignore souvent la majorité du travail que l'on a accompli nous rend son verdict.

En ce sens, sans vouloir jeter une douche froide sur notre joie collective, le vrai travail de Montfort vient tout juste de débuter. Et, après les moments enivrants que nous avons tous vécus depuis l'affront de février 1997, après cette folle randonnée en montagnes russes, la tentation est grande de se sentir comme si l'on venait de retomber dans la routine.

C'est l'erreur qu'il nous faut à tout prix éviter. L'épopée de Montfort continue, en prenant une forme plus discrète, moins gratifiante à plusieurs égards, néanmoins elle continue. Nous avons besoin plus que jamais de "la force des poignets" de tous et chacun d'entre nous, pour nous assurer que cette victoire plus grande que toutes les autres, devienne le tremplin vers un avenir sans limite pour l'Hôpital Montfort et pour tous les francophones de l'Ontario et du Canada.

Montfort ne sera plus jamais un petit hôpital ordinaire, il est devenu une institution exemplaire.

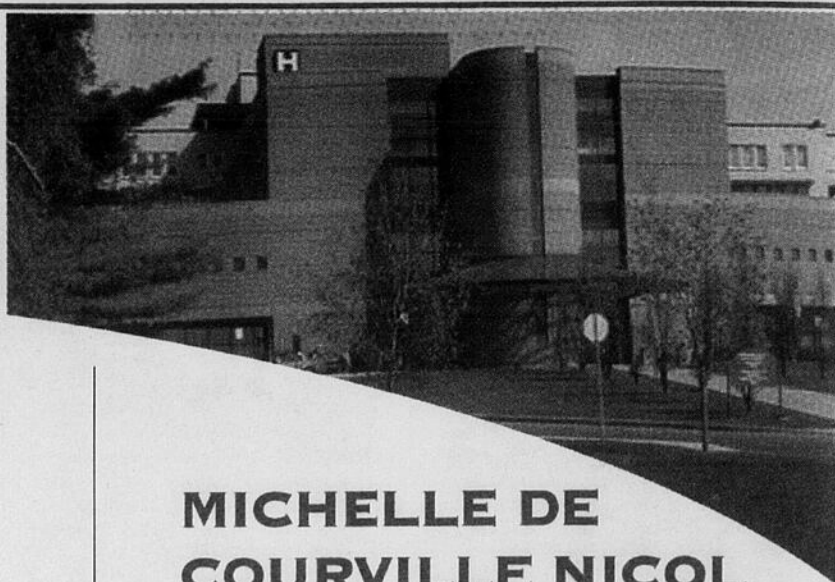
Nous ne disparaîtrons pas de la scène publique. Montfort demeurera plutôt le point de mire des observateurs qui, d'ici quelques années, rendront leur verdict sur ce que notre lutte a vraiment donné. La rançon de la gloire.

Le temps ne s'est pas arrêté le 9 décembre dernier lorsque la Cour d'appel de l'Ontario a émis son jugement. En fait, l'horloge s'est remise à compter. La direction de l'Hôpital a redoublé d'ardeur dans sa volonté de compléter plusieurs dossiers majeurs, tous axés sur l'amélioration, la diversification et l'expansion de nos soins et de nos services.

Pas besoin d'un diplôme en administration hospitalière pour comprendre que la clé du succès dépend en grande partie du financement que nous obtiendrons. La direction générale poursuit des efforts intenses de sorte que Montfort, présentement l'hôpital le moins bien financé de l'Ontario, reçoive enfin un financement gouvernemental adéquat, juste et mérité.

Toutefois, pour atteindre nos objectifs et répondre aux attentes de la communauté francophone, Montfort devra faire encore plus. Voilà pourquoi la Fondation de l'Hôpital Montfort lance officiellement cette année dans une campagne de financement majeure, en fait, la plus importante de son histoire et de l'histoire de l'Hôpital. La Fondation travaille activement à préparer cette campagne depuis deux ans déjà.

En réussissant tous les projets entrepris que nous entreprenons pour le bien de la population, nous rendrons vraiment justice à notre lutte et à notre victoire, de même qu'à tous ceux et celles qui les ont chèrement gagnées.



## MICHELLE DE COURVILLE NICOL A SURPASSÉE LES LIMITES

MME MICHELLE DE COURVILLE NICOL AURA LAISSÉ UNE MARQUE INDÉLÉBILE SUR L'HISTOIRE DE NOTRE INSTITUTION ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ONTARIENNE. CE N'EST DONC QUE LUI RENDRE UN PEU DE CE QU'ELLE NOUS A DONNÉ QUE LÉGUER À L'HÔPITAL UN SOUVENIR DE SON INOUBLIABLE PASSAGE.



MICHELLE  
DE COURVILLE NICOL

PAR M. PIERRE J.C. LEFEBVRE  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'HÔPITAL MONTFORT

C'est un honneur bien modeste, comparativement à l'énormité du travail qu'elle a accompli, mais c'est avec enthousiasme et gratitude que le Conseil d'administration de l'Hôpital Montfort a immortalisé le nom de Mme Michelle de Courville Nicol, la présidente sortante, qui a dirigé le Conseil d'administration pendant les cinq années de la lutte de Montfort.

La salle de réunion du Conseil sera dorénavant connue sous le nom de la "Salle Michelle de Courville Nicol" en l'honneur de cette grande leader de la communauté franco-ontarienne.

Non seulement ce geste sans précédent vise-il à honorer la présidente sortante, mais son nom apposé à la salle du Conseil permettra de rappeler, à tous ceux et celles qui auront à prendre des décisions difficiles dans le futur, qui toucheront l'épanouissement de Montfort et de la communauté franco-ontarienne, le bel exemple de leadership affiché par Michelle de Courville Nicol de par son engagement rigoureux.

Bénévolement, Michelle a fait plus qu'aller au bout de son mandat. Elle a été bien au-delà des limites.

D'abord, faisant exception à la règle, le Conseil l'a reconduite comme présidente pour une sixième année de suite, alors qu'après avoir complété le mandat de M. Gérard Raymond et complété ses deux mandats, les membres de l'Association lui ont demandé exceptionnellement de demeurer en poste pour une année additionnelle. Cette décision, en soi, témoigne de la confiance qu'inspirait Michelle auprès de ses collègues.

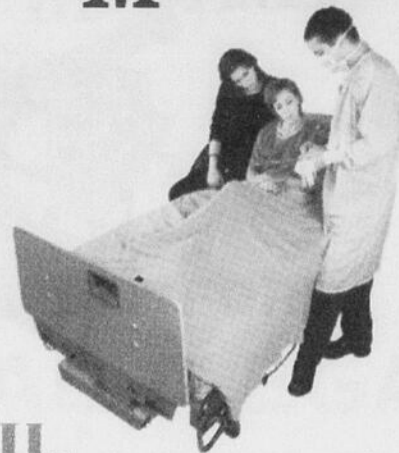
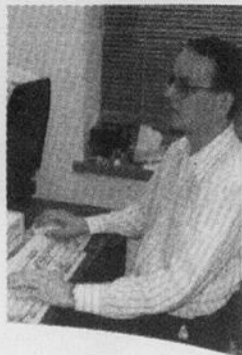
Michelle avait hérité sans s'y attendre de la crise la plus grave de l'histoire de Montfort. Et c'est en temps de crise que l'on reconnaît les vrais leaders. A travers les hauts et les bas de cinq ans de lutte, elle a porté la présidence et les énormes responsabilités s'y rattachant sans jamais broncher.

Elle était surtout toujours présente lorsqu'on lui faisait appel, c'est-à-dire plusieurs fois par semaine pendant cinq ans, partageant les exigences de son travail quotidien, de sa famille et de celles encore plus grandes et plus stressantes de la cause de Montfort. Tous ceux et celles qui l'ont côtoyée dans ces circonstances n'ont pu que s'émerveiller devant l'énergie, la ténacité et la rigueur dont elle faisait preuve.

Michelle a aussi choisi d'être co-requérante, avec Mme Gisèle Lalonde et l'Hôpital Montfort, dans la cause juridique qui s'est soldée par une victoire éclatante en Cour d'appel de l'Ontario le 7 décembre 2001. C'était là aussi un geste de leadership courageux, à la hauteur de sa performance globale.

Elle s'est bâtie une réputation de dame avec une main de fer dans un gant de velours. Rarement a-t-on pu voir publiquement des sorties enflammées de sa part. Mais, Mme Gisèle Lalonde, la présidente de SOS Montfort, qui est reconnue et admirée pour ses déclarations sans détour, dit de Michelle qu'elle était son "complément", l'image de la calme détermination dans des circonstances tumultueuses.

Mme Lalonde ajoute aussi qu'en privé "Michelle pouvait être plus mauvaise que moi" à l'égard des adversaires de la cause de Montfort.



## LA VOIE À SUIVRE EST CELLE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

PAR M. GÉRALD R. SAVOIE  
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE  
L'HÔPITAL MONTFORT

LA MÉDAILLE QUI ORNE LA PAGE COUVERTURE DE NOTRE RAPPORT ANNUEL CETTE ANNÉE EST LOURDE DE SENS.

Cette décoration remise à tous les employés, les professionnels, les médecins et les bénévoles de Montfort en mars de cette année, après la confirmation de notre victoire légale, symbolise au fond tout ce que signifie le nom "Montfort".

"Ténacité et persévérance", peut-on lire sur la médaille, incrustée aussi de cinq étoiles, notre marque d'excellence. De ces deux mots et de ces étoiles transpirent toute l'épopée de l'Hôpital Montfort, des cinq ans de lutte pour sa survie à ses 50 années (l'an prochain) de son histoire.



La médaille a été accordée en guise de reconnaissance à tous les gens de Montfort qui sont restés en poste ou qui se sont joints à nous durant la crise malgré l'énorme incertitude qui planait sur notre institution. C'est à eux que nous devons entièrement le fait que, cinq ans plus tard, non seulement l'Hôpital offre-t-il toujours des soins de la plus haute qualité, en tête des hôpitaux de toute la province, mais que l'établissement a pu continuer de s'étendre et de dispenser encore plus de services.

Nous avons, avec raison, identifié des personnes sans lesquelles notre victoire

finale n'aurait jamais été acquise. Gisèle Lalonde et Michelle de Courville Nicol, les co-requérantes dans la cause juridique de Montfort, sont les deux premières sur cette liste. Et, bien sûr, les efforts acharnés de S.O.S. Montfort et de l'Hôpital pour gagner ce combat auraient été vains sans l'appui indéfectible de notre merveilleuse communauté franco-ontarienne.

Mais, où serions-nous si nos employés n'avaient pas tenu le coup? Que vaudrait notre victoire si nos médecins n'avaient pas massivement décidé de rester? Comment aurions-nous pu espérer l'emporter si ces professionnels de partout n'avaient pas choisi de venir à Montfort alors que leur carrière y était loin d'être assurée?

Il est pénible de rappeler cet écho de 1997, mais, sans le dévouement quotidien de notre personnel, le gouvernement de l'Ontario aurait eu raison: Montfort n'aurait été et ne serait aujourd'hui que "de la brique et du mortier".

Et, c'est précisément parce qu'il ne l'a jamais été, parce que Montfort a une âme, que le sang de nos pionnières et de nos pionniers coule dans ses murs, et qu'à l'intérieur de ses murs travaillent des gens qui sont dans une ligue à part, que nous avons réussi là où d'autres hôpitaux ont échoué.

La direction générale a donc une dette éternelle envers les employés, les professionnels, les médecins et les bénévoles de Montfort.

### IL EST TEMPS DE PENSER À EUX

Le temps est venu pour nous, de la direction, de nous occuper de ceux et celles qui ont tant donné, et de faire de Montfort un endroit où la qualité de vie au travail est la meilleure au pays pour les employés qui nous ont acquis une réputation d'envergure nationale.

LES SONDAGES AUPRÈS DE NOTRE CLIENTÈLE QUI NOUS DONNENT DES RÉSULTATS AUSSI FLAMBOYANTS (CINQ ÉTOILES) NE PORTERAIENT PERSONNE À CROIRE QUE LE MILIEU DE TRAVAIL DE MONTFORT A BESOIN D'UNE QUELCONQUE AMÉLIORATION. MAIS, LA RÉALITÉ EST QUE NOS EMPLOYÉS ONT DÛ DÉPLOYER DES EFFORTS SURHUMAINS POUR TRAVERSER LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, ET QUE LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES IMPOSÉES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES ONT EU L'EFFET D'ÉTIRER L'UTILISATION DE NOS RESSOURCES HUMAINES AU-DELÀ DE LA LIMITE.

Nous avons pris cet engagement il y a trois ans. Mais, au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'Hôpital a pris des initiatives concrètes qui visent à réaliser ce qui est maintenant la priorité de l'établissement. Un sondage interne a été fait auprès du personnel, suivi de la mise sur pied d'un comité spécial visant à formuler des solutions susceptibles d'améliorer la qualité de vie au travail.

Notre réussite dans ce projet prioritaire est tout aussi importante pour notre clientèle que pour les gens de Montfort. En effet, un milieu où il fait bon travailler, qui est équipé des meilleurs appareils, qui a suffisamment de personnel pour éviter que les employés soient débordés, où les gens communiquent bien entre eux, est un environnement qui ne peut qu'être accueillant pour nos clients.

Un hôpital est un établissement où la qualité des services dépend directement de l'engagement des ressources humaines à mettre leur cœur à l'ouvrage. Montfort ne peut s'asseoir sur les succès du passé en croyant que les choses continueront toujours de tourner pour le mieux. Dans l'intérêt de tous, il nous faut agir.

Par ailleurs, le monde de la santé à travers le Canada traverse présentement l'une des plus graves pénuries de ressources humaines jamais vues. On manque d'infirmières et de professionnels de la santé partout. Même les grandes villes manquent de médecins.

La concurrence est donc intense entre les établissements de santé qui cherchent tous sans exception à recruter du personnel et des médecins. Montfort fait face à la difficulté ajoutée d'avoir à embaucher des personnes bilingues.

Or, les experts en la matière nous disent qu'au cours des années difficiles à venir, ce sont les entreprises qui offriront le milieu de travail le plus gratifiant pour leurs employés qui réussiront. En effet, en période de pénurie, nous faisons affaire avec un marché qui favorise l'employé ayant souvent l'embaras du choix entre divers employeurs, au Canada et à l'étranger. Dans bien des cas, ils choisiront l'employeur qui offre un milieu de travail axé sur la qualité de vie du personnel.

### MONTFORT CONTINUE SUR SA LANCÉE

En tant que président-directeur général, je suis heureux de dire que Montfort ne s'est pas arrêté avec la victoire légale. Au contraire, l'Hôpital met les bouchées doubles en menant plusieurs dossiers majeurs de front.

En tête de cette liste vient l'initiative de la qualité de vie au travail pour nos employés, nos médecins, nos professionnels et nos bénévoles. C'est un projet prioritaire que nous nous devons de réussir pour le bien de notre clientèle autant que pour notre personnel.

Nous avons inauguré cette année le Centre national de formation en santé de l'Université d'Ottawa à Montfort, qui constitue l'infrastructure physique et humaine de notre mission académique d'envergure nationale. Les responsabilités autant que les possibilités sont grandes de ce côté, surtout lorsqu'on comprend qu'il s'agit de léguer aux générations francophones l'auto-suffisance en matière de santé.

L'Hôpital a complété et poursuit ses rénovations physiques dans un vaste projet de santé et de sécurité au travail d'une valeur de 26 millions \$.

Montfort continue de s'équiper des meilleurs appareils à la fine pointe de la technologie, tel notre nouvel appareil de mammographie qui nous a permis d'adhérer au Programme ontarien de dépistage du cancer du sein.

Tout aussi important pour nos familles, notre Centre familial des naissances a presque complété le processus qui permettra à Montfort de devenir le premier hôpital en Ontario à être membre du groupe sélect "Ami des bébés".

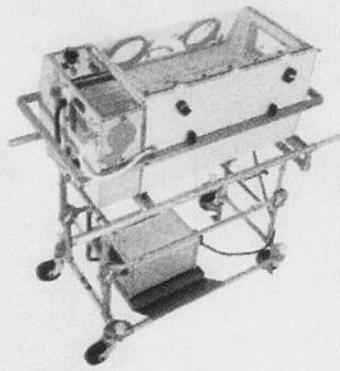
En décembre prochain, nous accueilleront nos premiers résidents dans le nouveau centre abritant 128 lits de soins de longue durée.

Et, alors que les projets se succèdent et se bousculent, Montfort poursuit une campagne agressive de recrutement, qui nous a permis, par exemple, d'embaucher, en pleine pénurie, près de 60 nouvelles infirmières durant les mois d'avril et de mai de cette année.

Montfort compte relever tous ces défis avec le même enthousiasme et la même détermination dont nous avons fait preuve au cours des cinq dernières années. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. Nous sommes condamnés à l'excellence.

Ténacité et persévérance





## MONTFORT DEVIENT LE PREMIER HÔPITAL À OTTAWA À OFFRIR LE PROGRAMME ONTARIEN DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

PAR MME CÉLINE LACROIX  
COORDONNATRICE DES SERVICES  
D'IMAGERIE DIAGNOSTIQUE  
DE MONTFORT

Montfort a ouvert le 22 mars dernier son Centre spécialisé de mammographie, devenant ainsi le seul hôpital de la région à offrir dans ses murs le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein.

Depuis cette date, notre clientèle féminine est accueillie dans des nouveaux locaux, récemment réaménagés, pour les examens de mammographie qui sont faits à l'aide d'un nouvel appareil des plus spécialisés produisant des résultats d'une qualité photographique inégalée. Montfort a acquis cet appareil au coût de 185 000 \$.

Les clientes francophones qui devaient auparavant se rendre à un Centre de dépistage situé dans l'ouest d'Ottawa, peuvent maintenant profiter d'un tel examen en français dans un milieu franco-ontarien.

Ces examens sont accessibles à toutes nos clientes. Par ailleurs, le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein vise spécifiquement les femmes âgées de plus de 50 ans n'ayant pas de cancer du sein dans leur histoire familiale. Celles-ci peuvent être adressées au Centre par leur médecin, mais elles ont aussi le loisir de se présenter elles-mêmes chez nous pour fixer une date d'examen sans référence médicale.

LA CERTIFICATION ASSOCIÉE AU PROGRAMME ONTARIEN DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN COMPORTE DES NORMES TRÈS EXIGEANTES, AUTANT POUR LA COMPÉTENCE DES INFIRMIÈRES, DES TECHNOLOGUES ET DES MÉDECINS QUI CONDUISENT L'EXAMEN, QUE POUR LA PRÉCISION DE L'APPAREIL UTILISÉ.

C'est donc dire que le personnel affecté à ce service à Montfort est parmi les plus qualifiés dans la province et au pays. De même à Montfort nous fonctionnons selon le principe que les soins de la femme sont en fait les soins de toute la famille.

## MONTFORT VEUT ÊTRE UN HÔPITAL « AMI DES BÉBÉS »

Toujours soucieux d'offrir des soins de la plus haute qualité, l'Hôpital Montfort s'est engagé au cours de la dernière année dans un processus lui permettant d'accéder au titre d'Hôpital « Ami des bébés ». Une telle certification est accordée lorsqu'un établissement rencontre les exigences du programme international parrainé conjointement par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF.

Ce programme vise notamment à créer des milieux où l'allaitement est valorisé, encouragé et facilité et où la famille est le pivot dans toutes les activités cliniques et de soutien pour la mère, la famille et son nouveau-né.

Dans le cadre de sa mission communautaire, le Centre familial des naissances est voué **exclusivement** aux soins de la femme et du nouveau-né dans une perspective familiale. Le Centre veut s'assurer que la naissance soit une expérience normale, saine et unique pour chaque femme, qu'une gamme de services périnataux soient assurés **avant, pendant et après** la naissance.

LORSQUE LE PROGRAMME « AMI DES BÉBÉS » SERA ENTIÈREMENT EN PLACE À MONTFORT, LES BÉBÉS COHABITERONT AVEC LEUR MÈRE, DANS UNE CHAMBRE PRIVÉE. DE MÊME, POUR RENDRE LEUR SÉJOUR PLUS CONFORME À LA RÉALITÉ DU RETOUR À LA MAISON, LES MÈRES POURRONT DÉCIDER ELLES-MÊMES QUAND PRENDRE LEURS REPAS OU QUAND LE MÉNAGE DEVRA ÊTRE FAIT DANS LA CHAMBRE.



De plus, une équipe multidisciplinaire (infirmières, médecins généralistes, gynécologues, pédiatres, sages-femmes, travailleuses sociales, anesthésistes) formée selon les plus hauts standards, est déjà disponible pour assurer des soins adaptés à cette nouvelle réalité.

Par ailleurs, tous les organismes de santé s'entendent pour dire que l'allaitement maternel est le meilleur mode d'alimentation pour l'enfant et de nombreuses recherches ont démontré les multiples avantages de l'allaitement pour la santé des mères et des enfants.

Les professionnels de la santé ont le devoir d'en informer les futurs parents et d'offrir des services qui favorisent la pratique de l'allaitement. Le programme « Ami des bébés » proposé par l'OMS et l'UNICEF comporte dix conditions favorisant le succès de l'allaitement maternel. Lorsqu'un hôpital répond à tous ces critères, il obtient la certification « Ami des bébés ». Montfort respecte présentement sept de ces dix conditions. Deux des trois autres sont en voie d'être satisfaites et la dernière, qui traite du support accordé aux mères après leur sortie de l'hôpital, reste à développer.

Plus de 15 000 hôpitaux dans le monde sont certifiés « Ami des bébés » mais un seul au Canada a obtenu ce titre en 1999, l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins à Cowansville, au Québec. L'Hôpital Montfort souhaite être le premier en Ontario et déploie tous les efforts nécessaires pour y arriver d'ici la fin de l'année 2003.

Soulignons que même si l'allaitement est fortement recommandé et que tous les moyens sont mis en place pour soutenir les femmes qui choisissent d'allaiter, il est entendu que toutes les femmes qui accouchent à Montfort reçoivent le soutien nécessaire concernant le mode d'alimentation de leur nouveau-né et ce, peu importe leur choix.





## L'IMPACT COMMUNAUTAIRE DE LA VICTOIRE DE MONTFORT : DORÉNAVANT, ON FAIT AFFAIRE D'ÉGAL À ÉGAL

PAR MME GISÈLE LALONDE ET  
MME MICHELLE DE COURVILLE NICOL  
COREQUÉRANTES DANS LA CAUSE MONTFORT



À OSGOODE HALL, TORONTO, APRÈS LES AUDIENCES DE LA COUR D'APPEL DE L'ONTARIO: M. GÉRALD SAVOIE, PDG DE MONTFORT, MME MICHELLE DE COURVILLE NICOL, PRÉSIDENTE SORTANTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MONTFORT, M<sup>re</sup> MARC COUSINEAU, AVOCAT CONSTITUTIONNALISTE, M<sup>re</sup> RONALD CAZA, AVOCAT PRINCIPAL, M<sup>re</sup> PASCALE GIGUÈRE, AVOCATE ET MME GISÈLE LALONDE, PRÉSIDENTE DE S.O.S. MONTFORT.

Les mois et les années à venir diront jusqu'à quel point l'éclatante victoire de Montfort a véritablement été le tournant historique qu'attendait le peuple Franco-Ontarien pour compléter son trajet vers l'affirmation totale.

Nous avons eu d'autres grandes victoires au cours du dernier siècle, particulièrement en ce qui a trait au monde de l'éducation. Et, quand on pense aux conflits qui ont presque toujours précédé la création de nos écoles secondaires, il est bien évident que ces batailles ont été déchirantes pour la communauté francophone et que les victoires qu'elles ont engendrées sont aussi historiques.

Mais, au cours des derniers cent ans, en commençant évidemment avec la lutte contre l'infâme Règlement 17, nos victoires sont venues tout de même un morceau, une école à la fois. Nous avons été la dernière province au pays à obtenir éventuellement la gouvernance de notre système d'éducation.

Il n'est aucunement question de diminuer l'importance de ces gains. Ceux et celles qui se sont donnés à ces luttes, ont mené des combats à plusieurs égards plus exigeants et plus drainants que la lutte de Montfort. Et, en fait, les jugements unanimes remportés devant deux tribunaux par Montfort sont basés en partie sur les principes établis lors de causes juridiques en éducation; le jugement Mahé, en particulier.

Ces luttes ont aussi définitivement préparé le terrain pour celle de Montfort. D'abord, elles ont contribué à alimenter le feu sacré chez les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens. Elles nous ont appris qu'il vaut la peine de faire des sacrifices dans la défense d'une cause juste. Mais, plus encore, elles nous ont donné quelques générations de diplômés du secondaire éduqués dans la langue et la culture franco-ontarienne. Ces jeunes, dont plusieurs sont maintenant d'âge adulte, ont compté pour beaucoup dans la lutte de Montfort.

Par ailleurs, la cause de Montfort, autant que son impact populaire, se distingue de trois façons. Premièrement, il s'agissait d'une cause vraiment nationale, mobilisant les francophones de partout au pays, y compris un appui massif du Québec, tel que l'on ne l'avait pas vu depuis la lutte au Règlement 17. Soulignons également les appuis de milliers d'anglophones qui avaient saisi le véritable impact de la décision irréfléchie de la Commission de restructuration.

Deuxièmement, à Montfort, la communauté franco-ontarienne a refusé de reculer, refusé d'accepter des compromis. Le moindre recul, le compromis le plus envoutant, aurait à plus ou moins brève échéance signifié la mort de Montfort. Nous n'étions aucunement dans une position où nous pouvions accepter d'être diminués, pour ensuite rebâtir sur les ruines de l'établissement.

Enfin, la cause de Montfort a évolué, non seulement en une véritable épreuve de force entre le gouvernement ontarien et la communauté franco-ontarienne, mais aussi dans une lutte à la défense de notre égalité comme francophones partout dans ce pays. C'est finalement la cause juridique de Montfort qui nous a forcés à retourner aux sources, et à cerner quelles étaient les intentions des Pères de la Confédération, en ce qui touche les droits des minorités francophones. La recherche historique a démontré sans l'ombre d'un doute qu'à cet égard, les fondateurs du Canada



visaient précisément à ce que les deux groupes linguistiques soient égaux, peu importe leur nombre.

C'est donc dorénavant d'égal à égal qu'il nous faut traiter avec nos gouvernements et avec la majorité.

Ce que nous espérons le plus ardemment de l'impact de la lutte de Montfort est que les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens ne se voient plus en minoritaires, ne se comportent plus en minoritaires, mais en peuple fondateur de cette province et de ce pays.

Car, à se comporter, à agir, à penser en minoritaire, on devient inévitablement marginal.

Il est temps pour nous de mettre fin à la désinformation, à la déformation de l'histoire et aux tactiques d'intimidation qu'on a voulu utiliser contre les francophones tout au long du 20<sup>e</sup> siècle.

Montfort nous a gagné les moyens de nous défendre et d'avancer plus que jamais. Il nous suffit maintenant d'avoir le courage et l'engagement d'utiliser ces moyens, et de changer pour toujours notre attitude face à notre véritable place en Ontario et au Canada.



## MADAME LISE MILOTTE

PAR M. MARC P. DESJARDINS  
ADJOINT AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET CHEF DE SERVICE DES BÉNÉVOLES

Le 16 mai dernier, Madame Lise Milotte a présidé sa dernière réunion de l'Association des auxiliaires / bénévoles de Montfort.

Tout d'abord, laissez-moi vous dire que Mme Milotte n'accepte aucune demi-mesure! Il faut en tout temps être à la hauteur et répondre aux exigences qu'elle s'impose.

C'EST UNE PERSONNE TRÈS EXIGEANTE ENVERS ELLE-MÊME (ET LES AUTRES) ET ELLE CONSACRE TOUTES LES ÉNERGIES NÉCESSAIRES POUR RÉALISER SES OBJECTIFS. DONNEZ-LUI UNE CIBLE, ET SI ELLE DÉCIDE DE L'ATTEINDRE, RIEN NE L'ARRÊTERA. CONSÉQUEMMENT, LES GENS QUI L'ENTOURENT DOIVENT RÉPONDRE AUX MÊMES CRITÈRES.

Vous ne pouvez vous imaginer à quel point elle a toujours défendu vigoureusement notre association auprès des organismes qui gravitent autour des auxiliaires / bénévoles (Conseil d'administration de l'Hôpital, Fondation, etc...). Elle a épousé notre cause et défendu nos intérêts jusque dans les moindres détails.

Grâce à elle, nous avons réalisé des choses extraordinaires avec des moyens ordinaires et des gens fabuleux.

Grâce à elle, nous avons doublé nos gains financiers et atteints toutes nos cibles!

Grâce à elle, l'Association a répondu aux attentes fixées par l'Hôpital.

Grâce à elle, ...

Afin de concrétiser l'engagement indéfectible de Madame Milotte, l'Association des auxiliaires de l'Ontario la nommera Membre à vie provincial le 19 novembre 2002 à Toronto.

L'histoire des auxiliaires / bénévoles de l'Hôpital Montfort se souviendra de vous et l'un de ses plus gros chapitre vous sera réservé pour étaler toutes vos réalisations.

Félicitations et merci Madame Milotte !

## LES AUXILIAIRES / BÉNÉVOLES UNE ANNÉE RECORD

L'ANNÉE FINANCIÈRE 2001-2002  
EST MAINTENANT TERMINÉE! ELLE AMÈNE AVEC ELLE SON LOT D'ÉMOTIONS,  
DE FÉBRILITÉ ET DE NOSTALGIE.

Quand je parle d'émotions, je ne peux m'empêcher de continuer à célébrer notre historique bataille légale contre le gouvernement de l'Ontario, bataille qui a fait ses victimes, mais aussi ses héros. En ce sens, et à titre de membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Montfort, je ne peux qu'être reconnaissante des énergies incroyables investies par les deux requérantes de la cause légale de Montfort, soit mesdames Lalonde et de Courville Nicol. Mme Lalonde a gardé le focus sur l'attention médiatique et politique de notre cause et Mme de Courville Nicol, présidente sortante du Conseil d'administration a eu la lourde tâche d'assurer le plein développement des services de Montfort et la

Nous avons même réussi à changer le look et la vocation du Café Rapido qui nous mènera, du moins je l'espère, sur une voie unique de rentabilité.

Merci encore une fois à vous tous auxiliaires / bénévoles pour cet apport.

Finalement, quand je parle d'émotions, je ne peux, à titre de présidente sortante, qu'être nostalgique de quitter la direction de l'association après neuf années de loyaux et sincères services. J'ai investi tout ce qui était possible de faire pour parfaire l'image et le dynamisme de notre groupe.



qualité financière et clinique des opérations quotidiennes de notre institution. Durant cette même période, Mme de Courville Nicol a capitalisé sur les énergies de chacun pour faire de Montfort un hôpital « cinq étoiles ».

**BRAVO ET MERCI  
À VOUS DEUX!**

Comment ne pas souligner l'apport important des auxiliaires / bénévoles dans cet épique épisode de la saga Montfort. Les membres ont participé activement à toutes les activités publiques en plus de participer financièrement à la campagne de SOS Montfort. Encore une fois, nous nous sommes démarqués et nous avons même réalisé une année record en terme d'investissement en heures au cours de la dernière année. Près de 82 000 heures de bénévolat. Bravo et merci à tous les auxiliaires / bénévoles.

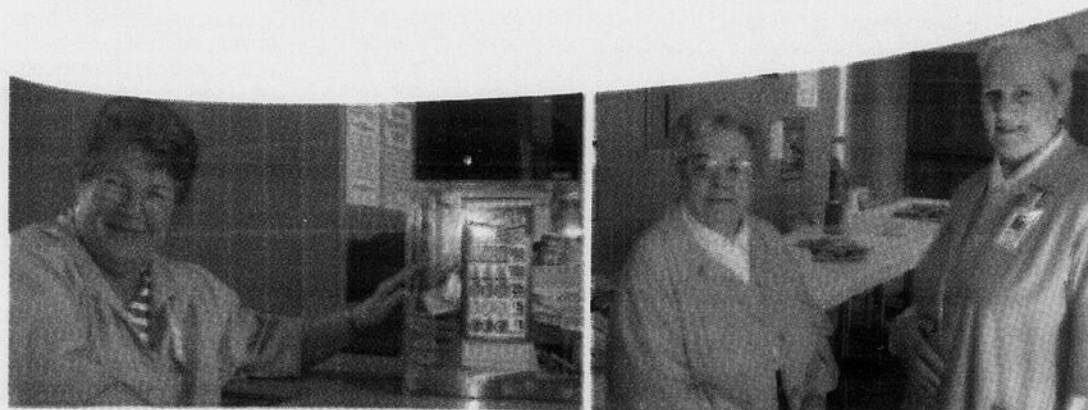
Je laisse l'association en excellente situation et je suis persuadée que l'essor donné ne pourra que se perpétuer au cours des prochaines années.

Je quitte ce groupe à titre de présidente et non à titre de membre et je vais continuer de participer activement à toutes les activités et planification, car Montfort est mon deuxième chez nous!

Montfort c'est chez nous!

Lise Milotte  
Présidente

QUAND JE PARLE DE FÉBRILITÉ, JE VEUX EXPRIMER COMMENT NOUS AVONS RÉUSSI À RESTAURER LE DYNAMISME DE NOS ACTIVITÉS LUCRATIVES! LA BOUTIQUE QUI FONCTIONNE RONDEMENT, LA VENTE DE BILLETTS DE NEVADA, LES ACTIVITÉS SPÉCIALES, TELLES LE BAZAR, LES VENTES DE PÂTISSERIES, LES VENTES D'ARTISANAT ET TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS PONCTUELLES.





## LA CAMPAGNE MAJEURE DE LA FONDATION: INVESTIR DANS L'AVENIR ; DE NOS GENS, DE NOS ENFANTS ET DE NOS PETITS-ENFANTS

PAR PAUL CARRIÈRE  
PRÉSIDENT DE LA FONDATION  
DE L'HÔPITAL MONTFORT

La réussite de la campagne majeure de financement que prépare fébrilement la Fondation de l'Hôpital Montfort depuis deux ans est d'une importance vitale pour l'avenir et l'épanouissement de Montfort et de la communauté franco-ontarienne.

L'unique complexe hospitalier universitaire communautaire qui est en voie de prendre forme à l'Hôpital Montfort deviendra un héritage inestimable qui sera légué aux générations futures de Franco-Ontariennes et de Franco-Ontariens. Forte des promesses du passé, fière des réalisations du présent et confiante face aux défis de l'avenir, notre communauté travaille à se bâtir un Institut national francophone de formation et de recherche en santé dont ses ancêtres n'auraient jamais osé rêver.

Les nouvelles initiatives d'enseignement et de recherche à Montfort sont appuyées par trois facultés de l'Université d'Ottawa. Ces programmes permettront à la communauté franco-ontarienne d'accéder au plateau que visent toutes les sociétés du monde, à savoir, celui de l'autosuffisance. La minorité francophone de l'Ontario, la plus importante en nombre au Canada, pourra enfin compter sur une institution de santé ayant la capacité d'offrir à ses futurs médecins et professionnels de la santé une formation en français égale à celle de la majorité.

Un énorme travail reste à faire pour compléter ce merveilleux projet. Nous ne serons jamais totalement à l'abri des nouveaux défis et quoiqu'il arrive, nous en accepterons toujours la lourde responsabilité avec le même enthousiasme que ces pionnières et pionniers des premiers jours de Montfort. L'enjeu va bien au-delà des obstacles qui pourraient se dresser devant nous. Car, l'enjeu c'est rien de moins que la santé et l'avenir de nos gens, de nos enfants et de leur descendance.

La campagne majeure de financement de la Fondation de l'Hôpital Montfort vise à doter l'Hôpital des ressources supplémentaires nécessaires qui lui permettront non seulement de maintenir ses acquis bien mérités mais d'en assurer leur développement essentiel et continu.

Notre population francophone aura besoin de meilleurs et plus nombreux services de santé dans le futur. Le vieillissement de notre population demandera à Montfort d'étendre ses services bien au-delà de ce qui existe présentement.

C'est cette nouvelle vision de Montfort - appuyée sur la recherche, l'enseignement, la formation clinique et la pratique en langue française dans les domaines de la santé - qui doit être soutenue par les ressources financières et les efforts bénévoles de la Fondation, et ce, par l'entremise des quatre grands projets de la présente campagne de levée de fonds.

La sollicitation à l'échelle régionale, provinciale et nationale visera les entreprises et institutions financières, les associations professionnelles, les mouvements coopératifs, les fondations et philanthropies, les communautés religieuses, les organismes bénévoles et communautaires, les clubs sociaux, les milieux politiques, les institutions académiques, les médias et les membres de la grande famille de l'Hôpital Montfort (ex. administrateurs, cadres, employés, ex-patients et amis).

Les priorités de l'Hôpital comprennent quatre grands projets.

### 1. L'INSTITUT NATIONAL FRANCOPHONE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA À L'HÔPITAL MONTFORT

Le développement accéléré et l'expansion des programmes de formation en français offerts par l'Université d'Ottawa à l'Hôpital Montfort rendent absolument nécessaire et pressant l'aménagement d'une infrastructure académique et de recherche plus appropriée et mieux financée.

Les étudiants, les professeurs et les chercheurs utilisant le milieu clinique de Montfort doivent avoir les meilleurs outils possibles pour remplir leur mandat unique dans la francophonie canadienne.

La campagne majeure vise donc à permettre des investissements supplémentaires dans :

### 2. L'ACHAT ET LE REHAUSSEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS, L'AJOUT DE NOUVEAUX SERVICES ET LA MODERNISATION DE L'HÔPITAL

Le développement et l'expansion des programmes de santé et de médecine offerts par l'Hôpital Montfort ont rendu nécessaire et pressant l'acquisition de plusieurs types d'équipement pour appuyer la prestation des soins de médecine et de santé à la fine pointe de la technologie et la nouvelle mission de formation et de recherche en langue française de l'Hôpital.

La campagne majeure vise à permettre à Montfort les investissements suivants :

L'acquisition d'un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM)

Montfort doit faire l'acquisition et l'installation d'un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM). Cet appareil est essentiel à la prestation des soins de santé complets destinés à la communauté francophone de la région.

À l'heure actuelle, les francophones de l'Ontario n'ont pas accès à un service d'IRM en langue française. Ce service est d'autant plus important du fait que la région d'Ottawa est l'une des moins bien desservies de la province dans le domaine de l'IRM. Le temps d'attente pour un examen par IRM est actuellement de six mois ou plus. Sans un service d'IRM en langue française à Montfort, les francophones sont doublement désavantagés puisqu'un examen par IRM en langue anglaise est déjà très difficile d'accès.

### L'ACHAT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS

L'embauche d'un spécialiste dans une discipline comme la cardiologie ou l'orthopédie exige en moyenne l'acquisition de plus de 400 000 \$ en nouveaux équipements.

Montfort doit pouvoir attirer les meilleures ressources médicales disponibles. Pour ce faire, et afin de permettre à ces rares ressources de pouvoir offrir à la clientèle de l'Hôpital les meilleurs traitements professionnels possibles, Montfort doit être en mesure de leur fournir les outils les plus modernes, les plus performants et les plus efficaces ainsi que les équipements cliniques les plus spécialisés et de la plus haute qualité.

### LA MODERNISATION DE L'HÔPITAL

La survie et la croissance de Montfort passent obligatoirement par des objectifs d'excellence en matière de soins de santé et par le maintien et l'ajout de services et d'installations de santé de très haute qualité. Ceci exige des investissements financiers majeurs pour appuyer les besoins en ressources techniques et matérielles.

Entre autres, l'augmentation des cliniques de soins ambulatoires, l'agrandissement des locaux de soins intensifs, le réaménagement de l'urgence, l'expansion et l'ajout de nouvelles cliniques en hématologie, diabète, urologie, cardiologie et orthopédie; l'ajout de services diagnostiques pour accommoder le CT-Scan, l'ultrason et la mammographie, et l'aménagement des espaces nécessaires pour accommoder les nouveaux lits en chirurgie, médecine, psychiatrie, obstétrique, médecine gériatrique et réadaptation appellent forcément à la modernisation de l'Hôpital.

### 3. LE CENTRE D'EXCELLENCE POUR LES FEMMES

La mise sur pied d'un Centre de santé pour les femmes est une grande priorité pour

depuis quatre ans de constituer un fonds de dotation.

Ce fonds vise à permettre à la Fondation :

de faire l'acquisition ponctuelle d'une variété de petits biens mobiliers à faible coût à l'intention des patients; de pouvoir offrir des bourses de recherche, d'études et d'excellence; de pouvoir appuyer, promouvoir et défendre les meilleurs intérêts de Montfort au sein de sa communauté.

Voilà les grands axes de la campagne majeure sous le thème : Un investissement pour la vie! Cette campagne aura une durée de cinq (5) ans.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier tous les membres de notre Conseil d'administration pour leur implication et leur grand dévouement ainsi que leur engagement pour la campagne majeure. Je désire aussi remercier sincèrement madame Lise Milotte, présidente sortante de l'Association des auxiliaires / bénévoles, pour les années passées au sein de notre Conseil d'administration et qui a toujours été une très grande collaboratrice.



TOURNOI DE GOLF 2001  
TOURNOI S & S BOLTON ÉLECTRIQUE  
AU PROFIT DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

DE GAUCHE À DROITE : M. GRAHAM CLARKE, MME CHANTAL DESCHÈNES, MME ROXANNE LEMAY, MME MIREILLE LEDUC, MME LORRAINE GAUTHIER, M. JACQUES BLOUIN, DR. ANDRÉ GAUTHIER

RANGÉE DU HAUT DE GAUCHE À DROITE : M. ROBERT LEFEBVRE, M. LIONEL BEAUCHAMP, M. ROBERT SANS-CARTIER, M. MARCEL CHARRON, M. PAUL CARRIÈRE, M. GÉRALD SAVOIE

l'Hôpital. Le Centre comprendra diverses composantes qui découleront des divers éléments essentiels de son Programme de soins et services, incluant initialement : le Centre de santé pour les femmes, la Clinique familiale des naissances et la Clinique de mammographie.

Le Centre de santé pour les femmes offrira en priorité toute une gamme de services et de soins de santé de base traitant des questions touchant directement les femmes, incluant : la médecine familiale, le cancer du sein, la gynécologie et l'obstétrique, la ménopause, le vieillissement et la gériatrie. Le Centre offrira également tous les soins et services reliés à la sexualité, à la planification des naissances, la périnatalité, la natalité et la néonatalité.

### 4. LE FONDS DE DOTATION

Dans le monde hospitalier de l'an 2000, il est devenu impensable de faire fonctionner efficacement un hôpital sans l'appui financier d'une Fondation solide et dynamique. Pour se donner des assises plus solides, la Fondation de l'Hôpital Montfort a entrepris

Le personnel permanent de la Fondation, avec M. Jacques Blouin à la direction générale, Mireille, Chantal et Roxanne ont continué l'excellent travail. Sans leur apport et celui de nombreux bénévoles, nos activités de levée de fonds ne connaîtraient sûrement pas autant de succès. Durant la dernière année, golf, bingo, concert et diverses autres activités ont été organisés. Spécialement le tournoi de Golf, S & S Bolton électrique qui a généré près de 50 000 \$ en profit grâce à nos généreux commanditaires dont M. Robert Sanscartier. Ce tournoi qui se tient à Rockland est devenu un des plus importants dans la région.

Merci à tous nos commanditaires, merci à tous nos donateurs, c'est avec vous que la Fondation peut accomplir sa mission d'aider notre Hôpital.

## BRÈVE REVUE DE L'ANNÉE 2001-2002 ET DE CE QUI S'EN VIENT À MONTFORT

L'ANNÉE 2001-2002 À MONTFORT AURA BIEN SÛR ÉTÉ MARQUÉE PAR LE JUGEMENT HISTORIQUE DE LA COUR D'APPEL DE L'ONTARIO ET PAR LA DÉCISION SUBSÉQUENTE DU GOUVERNEMENT ONTARIEN DE NE PAS INTERJETER APPEL À LA COUR SUPRÊME DU CANADA. CES DEUX ÉVÉNEMENTS METTAIENT FIN À LA PLUS GRANDE CRISE VÉCUE PAR L'INSTITUTION DEPUIS SA FONDATION EN 1953.

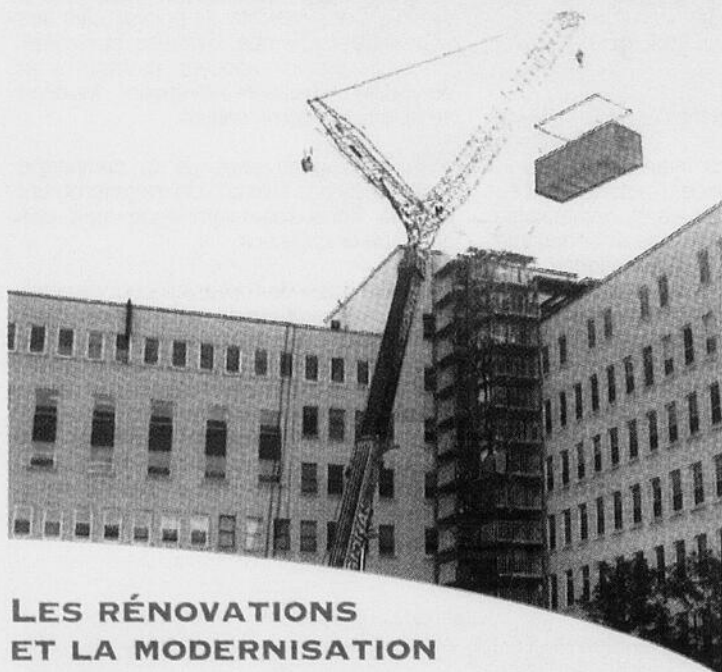
CEPENDANT, COMME LES GENS DE MONTFORT L'ONT FAIT TOUT AU LONG DE CES CINQ ANNÉES DE LUTTE POUR NOTRE SURVIE, L'HÔPITAL A RÉSOLUMENT CONTINUÉ D'AVANCER VERS L'AMÉLIORATION CONSTANTE DE SES SOINS ET SERVICES.

EN RÉSUMÉ, NOUS OFFRONS UN RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE À MONTFORT ET DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ COMPLÉTÉS, QUI SONT EN VOIE DE L'ÊTRE ET QUI SONT PRÉVUS DANS UN PROCHAIN AVENIR.



### DEUX VISITES DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Le ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, l'Honorable Tony Clement, a rendu visite à Montfort deux fois au cours de 2001-2002, signalant un changement d'attitude de la part du gouvernement provincial à notre endroit. On se souviendra certainement de son passage mémorable en février dernier, où il nous demandait de "tourner la page" en annonçant l'intention du gouvernement de ne pas interjeter appel devant la Cour suprême du Canada. M. Clement était alors accompagné de deux autres membres du cabinet, soit le ministre des Affaires francophones, l'Honorable John Baird, et le ministre de l'Agriculture, l'Honorable Brian Coburn. Le ministre Clement avait déjà démontré sa nouvelle approche face à Montfort, en venant annoncer le début officiel de la construction de notre centre de soins de longue durée au mois de novembre 2001.



### LES RÉNOVATIONS ET LA MODERNISATION

Les travaux de rénovation et de modernisation touchant surtout la partie de l'Hôpital édifée en 1953 continuent de progresser. Au coût total de 26 millions \$, ces rénovations faites dans le cadre du projet "Santé et sécurité" donneront un niveau de confort et de sécurité supérieur à notre clientèle partout dans l'Hôpital. Déjà on peut voir les résultats de cette modernisation au 4e et 3e étages, ainsi qu'une partie du sous-sol.

### NOS "CINQ ÉTOILES"

Les gens de Montfort arborent fièrement la cote "cinq étoiles" accordée à l'établissement. Ils ont pleinement raison de le faire, puisque ce classement est dû entièrement à leur performance. De même, Montfort n'est que l'un des rares hôpitaux de l'Ontario à avoir obtenu ces "cinq étoiles".

D'où provient cette cote bien au-dessus de la moyenne? Depuis deux ans, l'Association des hôpitaux de l'Ontario parraine un sondage effectué par des experts de l'Université de Toronto pour l'ensemble des hôpitaux de la province. Ce sondage est fait auprès des clientèles respectives de chaque hôpital. Des étoiles sont accordées selon la satisfaction exprimée par la clientèle dans des secteurs particuliers, le maximum étant de cinq étoiles.

Or, pour les cinq catégories principales, Montfort se distingue de manière éclatante.

### 4 000 PERSONNES CÉLÈBRENT LA VICTOIRE

Plus de 4 000 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens ont pris part au Ralliement de la Victoire S.O.S. Montfort, le 22 mars dernier à La Cité collégiale. En plus de célébrer la fin de la lutte, il s'agissait aussi du 5<sup>e</sup> anniversaire du Grand Ralliement du 22 mars 1997, où plus de 10 000 francophones s'étaient massés dans le Centre municipal d'Ottawa pour se porter à la défense de leur institution. Du début à la fin de l'événement qui s'est déroulé de 16 h 30 à 22 h 00, la foule enthousiasme a eu droit à des prestations inspirantes d'artistes Franco-Ontariens, dont le groupe "Deux saisons", le violoniste Daniel Pepin, l'auteure-compositrice-interprète Lise Paiement accompagnée de Donal Poliquin, la chanteuse Manon Séguin, le duo de Martine Lafontaine et Brian St-Pierre, accompagnés de la chorale de l'école secondaire de Casselman, Les Ouimet et les jeunes endiablés de la FESFO. Participation surprise du ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, l'Honorable Stéphane Dion, qui a ajouté son discours à ceux de Mme Gisèle Lalonde, de Mme Michelle de Courville Nicol, de M. Pierre Lefebvre, de M. Gérard Savoie, du docteur Gérard Colin, président du Conseil des médecins de Montfort et de M. Marcel Pilon, représentant les employés de Montfort.

### NOUVEAU MODÈLE DE SOINS

Dans le but d'offrir à notre clientèle des soins de qualité et dispensés sécuritairement, Montfort a implanté un nouveau modèle de prestation de soins permettant à chaque membre de l'équipe de soins d'exercer pleinement son rôle et son autonomie selon son champ de compétence et d'expertise. Dans le jargon hospitalier, notre nouvelle façon de faire porte le nom de "modèle de soins modulaires". En fait, cela signifie que de nouvelles ressources humaines sont maintenant affectées à des fonctions qui favorisent une approche individualisée qui a pour effet d'augmenter le temps du personnel passé au chevet du patient.

Une étude conduite par la prestigieuse Université Harvard, aux États-Unis, a conclu que ce modèle résultait en une plus grande proportion du temps de travail et des heures sont consacrées spécifiquement à la prestation de soins au grand bénéfice du patient.

### 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'AILE SUD

C'est un anniversaire qui a pu naturellement passer inaperçu aux yeux du public. Mais, il est important de souligner qu'il y a dix ans, Montfort complétait un projet d'agrandissement de 240 000 pieds carrés au coût de 37 millions \$, celui de ce qu'on appelle maintenant l'Aile Sud.

L'Aile Sud est une partie de l'établissement qui est facile à voir, puisqu'il s'agit de la façade de l'Hôpital, dont l'architecture ne cesse d'impressionner les visiteurs. Mais ce qui est le plus important à retenir est que la construction de l'Aile Sud a été un événement d'une importance vitale dans l'avenir de Montfort. Sans ce projet, l'Hôpital de la communauté franco-ontarienne était voué à disparaître ou à être transformé au mieux en un établissement de soins chroniques. Il s'agissait par ailleurs, d'un projet d'envergure majeure, piloté par celui qui devenait en 1986 le nouveau président-directeur général de Montfort, M. Gérard Savoie. Dans ce sens, on peut dire que M. Savoie a contribué à sauver Montfort à maintes reprises.

## DOSSIERS MAJEURS EN COURS

### LE FINANCEMENT

Lors de sa dernière visite à Montfort, le ministre Tony Clement s'est engagé à ce que l'Hôpital Montfort dispose de toutes les ressources nécessaires pour remplir son mandat unique auprès de la communauté franco-ontarienne. C'est une promesse que nous n'avons pas pris à la légère. La direction de l'établissement a depuis entrepris des discussions au plus haut niveau du ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour enfin faire débloquent le dossier du financement. Montfort est depuis plusieurs années, l'hôpital le moins financé par le gouvernement de tout l'Ontario. En effet, seulement 66% de nos revenus proviennent du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, alors que la moyenne des subventions gouvernementales est de 92% pour l'ensemble des hôpitaux de l'Ontario. L'accent est mis sur le fait que Montfort ne peut plus se permettre d'attendre et que ce qui n'est en fait qu'une question de rattrapage se réalisera d'ici l'été. Montfort demande aussi à ce que sa vaste mission académique soit pleinement reconnue par le ministère et financée adéquatement.

### LA DÉFENSE NATIONALE

Les négociations avec le ministère de la Défense nationale qui a sélectionné Montfort comme partenaire et site des services de santé offerts aux militaires canadiens se poursuivent. Il s'agit d'un dossier complexe comportant plusieurs volets, allant des besoins en services, aux coûts de nouvelles constructions. Montfort a confiance que ce projet connaîtra son dénouement au cours de l'année qui vient.

### L'ACHAT D'UN APPAREIL IRM

Montfort cherche depuis plusieurs années à faire approuver par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée l'acquisition d'un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) pour desservir adéquatement en français la population franco-ontarienne et offrir un meilleur accès à ces examens diagnostiques où le temps d'attente est présentement de six mois dans la région d'Ottawa. Tout est prêt de notre côté. Montfort n'attend que le signal du ministère pour aller de l'avant. L'appareil dont veut se doter Montfort sera des plus perfectionnés; à concept ouvert, il sera assurément bien accueilli par les clients souffrant de claustrophobie; pour lesquels il est extrêmement difficile de subir les examens dans le tube d'IRM traditionnel, de même que par les clients souffrant d'obésité. De plus, cet appareil est essentiel à notre mission académique.

### LA SANTÉ MENTALE

Le secteur de la santé mentale de Montfort, qui a célébré ses 25 ans l'an dernier, est l'un des plus dynamiques et des plus efficaces de notre établissement. Nos professionnels en santé mentale accumulent les projets avant-gardistes, particulièrement dans les soins communautaires, où les clients n'ont plus à vivre en institution. Par ailleurs, Montfort travaille à un plan d'expansion qui lui permettra de pleinement remplir son mandat auprès de la communauté francophone. Ce projet comporte notamment une augmentation sensible du nombre de lits en santé mentale, de même que de nouvelles constructions.

### NOS TOURNÉES DE RECRUTEMENT

Nos tournées agressives de recrutement de personnel qualifié ont donné des résultats d'un succès sans précédent cette année. Au mois de mai dernier, une cohorte de près de 60 nouvelles infirmières diplômées de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Québec se joignaient à l'équipe de Montfort. La réussite de nos campagnes de recrutement est tout à l'honneur de nos gens des ressources humaines qui font face à une période de grave pénurie de professionnels dans le milieu de la santé partout au Canada.

De même, plusieurs nouveaux médecins ont décidé de venir pratiquer à Montfort, autant au niveau de la médecine familiale que les médecins spécialistes.

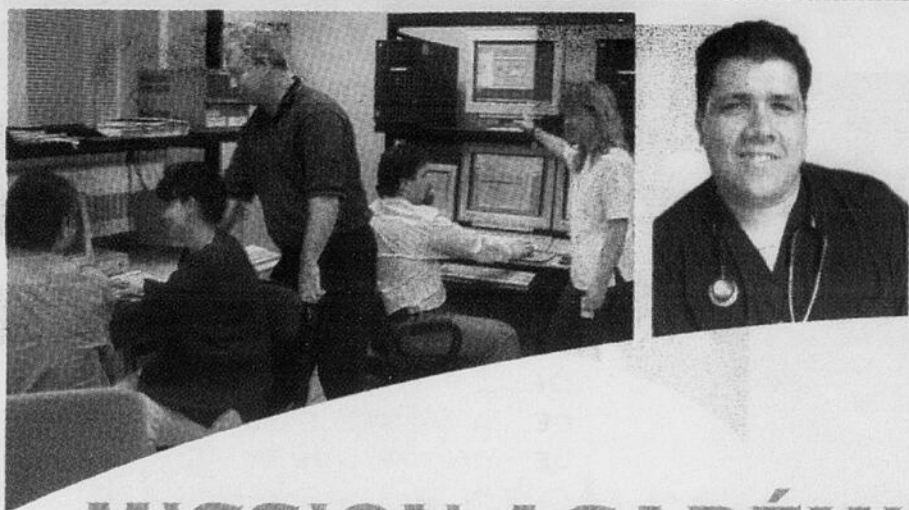
### LA MÉDECINE NUCLÉAIRE

Montfort travaille depuis quelques années sur un projet qui donnera à notre clientèle l'accès à la médecine nucléaire. Toujours soucieux d'optimiser la qualité des services offerts à notre clientèle, les membres du département d'imagerie diagnostique travaillent ardemment à mettre en place ce service de haute gamme sur l'aspect médical et clinique.

### LE 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

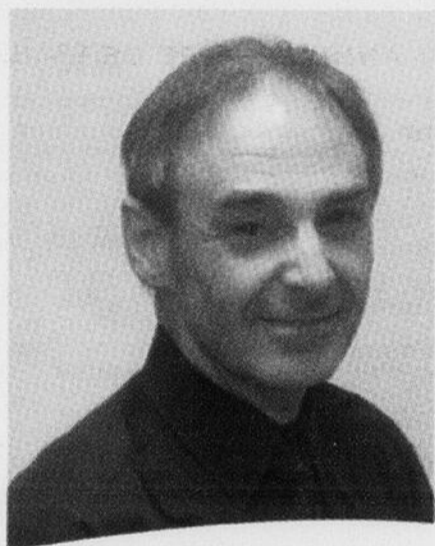
L'année 2003 sera celle des célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôpital Saint-Louis-Marie de Montfort. Une série d'activités commémorant la fondation de Montfort par les Filles de la Sagesse et la communauté franco-ontarienne culmineront en une grande fête le 11 octobre 2003, date officielle de l'ouverture de l'Hôpital.

Les événements des dernières années rendent cet anniversaire encore plus marquant, si l'on pense que nous sommes passés trop près de ne jamais le voir. Montfort vous tiendra au courant des événements à venir pour qu'une fois de plus, nous nous permettions de célébrer ensemble.



## MISSION ACADÉMIQUE : RECHERCHE ET FORMATION AU PROFIT DE LA POPULATION

PAR LE DOCTEUR JOHN A. JOANISSE  
VICE-PRÉSIDENT AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE L'HÔPITAL MONTFORT



L'inauguration officielle, le 22 mars dernier, du Centre national de formation en santé de l'Université d'Ottawa à l'Hôpital Montfort symbolisait le début d'une ère nouvelle où l'horizon s'étend à perte de vue pour notre institution et pour la communauté franco-ontarienne.

Un mandat académique de l'importance de celui de Montfort engendre une dynamique où tous les participants; des médecins à la clientèle, des étudiants aux enseignants, des professionnels aux chercheurs, travaillent, apprennent et bénéficient simultanément. L'Hôpital devient alors un environnement qui dépasse l'offre de services, pour devenir un milieu où l'amélioration des services et des soins font l'objet de recherches et de nouvelles méthodes dans le quotidien.

Car, le véritable impact de l'expansion et de l'envergure nationale de la mission académique de Montfort est que l'enseignement et la recherche effectués ici contribueront à l'augmentation, à la diversification et à l'amélioration des soins et des services offerts à notre clientèle.

Il ne s'agit donc pas simplement de créer une école de médecine, de sciences sociales et de sciences de la santé à l'intérieur de nos murs, sans que l'Hôpital et la communauté n'en retirent quelque bénéfice que ce soit. Au contraire, l'afflux de nombreux étudiants et étudiantes de l'Université d'Ottawa, exige nécessairement que Montfort continue de se développer et de grandir plus que jamais.

En médecine seulement, le nombre d'étudiants utilisant Montfort comme milieu clinique de formation atteindra 40 par année. Comme les stages à Montfort couvrent la troisième et la quatrième année de médecine, cela signifie qu'ils seront en fait 80 étudiants de la Faculté à fréquenter Montfort en même temps. Sans parler des diplômés inscrits à notre programme de résidence en médecine familiale, soit jusqu'à 12 résidents.

À cela s'ajoute l'expansion majeure des programmes des Sciences de la santé; en sciences infirmières, en physiothérapie, en ergothérapie, en orthophonie et en audiologie.

Ce développement phénoménal du secteur académique de l'Université d'Ottawa à Montfort nécessite naturellement une augmentation parallèle du nombre d'enseignants, c'est-à-dire plus de médecins, plus d'infirmières et plus de professionnels de la santé. Or, pour recruter et pour accueillir ces professeurs-cliniciens dans un environnement favorable, Montfort se doit de créer les services qui leur

assureront une clientèle suffisante. Il nous faut donc augmenter les services existants et ajouter ceux que nous souhaitons ardemment offrir pour répondre aux besoins de notre communauté.

**PLUS DE CLIENTS : UNE MEILLEURE  
FORMATION, UNE MEILLEURE  
RECHERCHE**

De la même façon, l'augmentation de la clientèle occasionnée par une plus grande offre de services contribuera à rehausser encore plus la qualité des programmes de formation, permettant aux étudiants d'avoir accès à un plus grand nombre et une plus grande diversité de cas.

La recherche en santé des populations minoritaires faite à Montfort pourra également s'appuyer sur une masse critique de plus de 200 000 francophones sur le territoire immédiat de Montfort, et d'un demi-million en Ontario. De plus, les liens établis avec d'autres communautés francophones minoritaires, d'autres hôpitaux et d'autres chercheurs desservant ces communautés à travers le pays, permettront à la recherche de s'appuyer en fait sur le million de francophones vivant en minorité au Canada.

Il s'agira d'une recherche appliquée, dont les résultats serviront à améliorer la prestation des soins et des services pour qu'elle réponde spécifiquement aux besoins réels de la communauté franco-ontarienne et des autres communautés francophones canadiennes.

Une recherche taillée sur mesure pour nos gens, pour notre clientèle.

Mais, elle profitera tout autant à nos enseignants, nos étudiants et nos médecins, qui pourront appliquer les fruits de cette recherche, respectivement, à l'amélioration de leur enseignement, de leur apprentissage et de leur pratique.

**L'IMPACT DE LA VICTOIRE LÉGALE**

Dès le lendemain de l'annonce par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée que le gouvernement de l'Ontario n'interjetterait pas appel devant la Cour suprême du Canada dans la cause de Montfort, on a senti le changement d'attitude envers Montfort et envers notre secteur académique.

Nos partenaires du milieu régional de la santé sont beaucoup plus disposés à collaborer avec un établissement dont l'avenir est maintenant assuré. En effet, même si Montfort était parvenu à créer le CNFS en pleine crise, il n'en reste pas moins que l'incertitude qui planait sur l'établissement rendait les engagements à long terme difficiles.

Il nous reste encore à obtenir le financement adéquat de la part de la province pour appuyer notre mission académique.

De même, lors de l'ouverture officielle du CNFS, le recteur de l'Université d'Ottawa, M. Gilles Patry, a annoncé que l'Université allait appuyer les démarches initiées par Montfort pour créer l'Institut national francophone de formation et de recherche en santé de l'Université d'Ottawa à l'Hôpital Montfort.

Comme Montfort, le CNFS continuera de grandir et d'assurer à la fois des soins et des services de la plus haute qualité, tout en formant nos médecins et nos professionnels de la santé francophones de demain.

## UNE ANNÉE QUI PROMET POUR LE CNFS

PAR MME RACHEL OUELLETTE  
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS DU CENTRE NATIONAL  
DE FORMATION EN SANTÉ  
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

La dernière année aura été très fructueuse au plan des réalisations de l'équipe du Centre national de formation en santé de l'Université d'Ottawa à l'Hôpital Montfort.

Le Centre national de formation en santé (CNFS) est une initiative financée par le ministère du Patrimoine canadien visant à améliorer l'accès à la formation en français dans les différentes disciplines de la santé et ce, afin d'accroître le nombre de professionnels pouvant desservir la population francophone en milieu minoritaires au pays. Il s'agit maintenant d'un consortium pan-canadien formé de six institutions d'enseignement universitaire ainsi que de partenaires du milieu de la santé dont le principal est actuellement l'Hôpital Montfort.

De par son rôle historique essentiel au sein de la francophonie ontarienne et canadienne, ce dernier est en effet un milieu privilégié pour assurer la formation clinique en français dans les disciplines de la santé.

**LES PROGRAMMES**

Dans la phase I du CNFS tous les programmes offerts en français par la faculté des Sciences de la santé, la faculté de Médecine ainsi que certains programmes de la faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa ont été considérés comme faisant partie du projet CNFS.

Il s'agit des 13 programmes suivants :

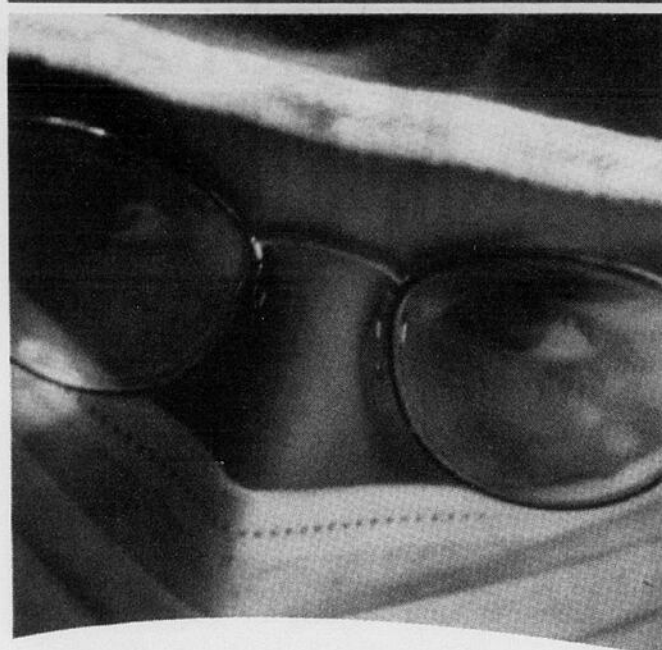
- Audiologie (maîtrise)
- Ergothérapie (baccalauréat)
- Gériatrie (2e concentration ou certificat)
- Médecine
- Orthophonie (maîtrise)
- Physiothérapie (baccalauréat)
- Psychologie clinique (doctorat)
- Sciences de l'activité physique (baccalauréat et maîtrise)
- Sciences infirmières (baccalauréat, maîtrise, infirmières praticiennes)
- Service social (maîtrise)

**ÉTUDIANTS**

Entre 1999 et 2001, un total de 75 étudiants ont été admis dans ces différents programmes. Les résultats recueillis jusqu'à présent nous permettent donc de prédire qu'avec la cohorte de 2002-2003, l'objectif d'accueillir 90 nouveaux étudiants sera vraisemblablement dépassé et ce, sur un total de quatre années universitaires seulement. La majorité de ces étudiants sont inscrits en médecine et dans les disciplines de la réadaptation (physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et audiologie), donc au sein de programmes qui ne sont pas disponibles en français à l'extérieur du Québec.



QUATRE DES FINISSANTS DU  
PROGRAMME EN MÉDECINE FAMILIALE,  
DR ÉRIC LANDRIault  
DR ROBERT S. JOHNSTON  
DR JEAN SÉGUIN  
DRE LESLIE A. BAILLIU



## STRUCTURES ADMINISTRATIVES DE L'HÔPITAL MONTFORT

# 2001 2002

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : M. Pierre J.C. Lefebvre, VICE-PRÉSIDENT : Me Denis Pommerville, SECRÉTAIRE : Me Marie-Paule Scott, TRÉSORIER : M. Marcel-Guy Bélanger, PRÉSIDENTE SORTANTE : Mme Michelle de Courville Nicol, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : M. Gérald R. Savoie

### ADMINISTRATEURS

Dr Harvey Barkun, Mme Francine Bouchard, M. Denis Chartrand, M. Jean-Marc Dubé, Mme Claudine Girault, M. Benoît Hubert\*, M. Gaétan Lafrenière, M. Gilles Morin, Mme Nicole Robert, Dr Gilles V. Bourdeau, Dr Gérard Collin, Dr Thomas T. Dufour, M. Paul Carrière, Mme Lise Milotte, M. Jean Pierre Pierre\*, M. Gaston Patenaude, Sœur Rita Denommée

### COMITÉ MÉDICAL CONSULTATIF

PRÉSIDENT : Dr Gilles V. Bourdeau, médecin en chef, SECRÉTAIRE : Dr Denis Lockman

### CONSEIL DES MÉDECINS

PRÉSIDENT : Dr Gérard Collin, VICE-PRÉSIDENT : Dr Thomas T. Dufour, TRÉSORIER : Dr Jean-Pierre Lafèche, PRÉSIDENTE SORTANTE : Dre Julie I. Lockman

### CHEFS DE DÉPARTEMENT

ANESTHÉSIE : Dr Jean Blier, BIOLOGIE MÉDICALE : Dre Maureen T. Carlier, Dr Richard A. Bonin par intérim, CHIRURGIE : Dr Benoît St-Jean, MÉDECINE : Dr Brendan P. Quinn, MÉDECINE FAMILIALE : Dre Julie I. Lockman, OBSTÉTRIQUE/GYNÉCOLOGIE : Dr Gilles V. Bourdeau par intérim, OPHTHALMOLOGIE : Dr Peter W. Harding, ORTHOPÉDIE : Dr Ramesh C. Chauhan, DIRECTRICE DU PROGRAMME DE RÉSIDENCE EN MÉDECINE FAMILIALE : Dre Lyne M.A.I. Pitre, PROGRAMME DE SANTÉ MENTALE : Dr Marc L. Mauguin, IMAGERIE DIAGNOSTIQUE : Dr Gérard Collin, URGENTOLOGIE : Dre Louise McNaughton-Fillion, COORDONNATEUR(TRICE) DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE MÉDECINE FAMILIALE : Dr Jean A. Roy\*, Dre Lyne M.A.I. Pitre

### FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

PRÉSIDENT : M. Paul Carrière, VICE-PRÉSIDENT : M. Gérald Lefebvre, TRÉSORIER : M. Denis Laframboise, SECRÉTAIRE : M. Jacques Côté, PRÉSIDENT SORTANT : M. Clément Cadieux

### ADMINISTRATEURS

M. Jacques Blouin, M. Bernard Boulérice, M. Albert Bourdeau, M. Daniel Cadieux, M. Lucien Côté, Mme Diane Desaulniers, Mme Diane Doré, Me Raymond Gouin, M. Montcalm Houle, Mme Gisèle Lalonde, Mme Marie Lapointe, Mgr. Gilles Lavergne, M. Jacques Legendre\*, M. Aimé A. Lepage, M. Guy Levert, Mme Micheline Marquis, M. Dominique Martel, Mme Lise Milotte, Mme Georgette Patenaude, M. Gérald R. Savoie, M. Matthew Semple, M. Pierre Xatruch

### ASSOCIATION DES AUXILIAIRES / BÉNÉVOLES

PRÉSIDENTE : Mme Lise Milotte, VICE-PRÉSIDENTES : Mme Estelle Daigle et Mme Deryse Brisson TRÉSORIER : M. Gilles Denis, SECRÉTAIRE : vacant, CHEF DE SERVICE ET ADJOINT AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Marc P. Desjardins

### ADMINISTRATEURS

Mme Angeline Fortier, Mme Pauline Montpetit, Mme Hélène Rochon, Mme Jeanne D'Arc Legault, Sœur Gisèle Lambert, Sœur Marguerite Piperno, Mme Claire Johnston, Mme Huguette Gatién

Légende : \* quitté en cours de mandat

# BILAN

## AU 31 MARS 2002

	2002	2001
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
DÉBITEURS PROVENANT DES SERVICES AUX PATIENTS	2 598 779	4 292 620 \$
AUTRES DÉBITEURS	1 272 017	3 177 287
STOCKS	667 958	731 505
FRAIS IMPUTABLES AU PROCHAIN EXERCICE	306 147	285 866
	4 844 901	8 487 278
<b>IMMOBILISATIONS</b>	32 524 820	24 839 707
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u>37 369 721</u>	<u>33 326 985 \$</u>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
ENDETTEMENT BANCAIRE	4 107 776	4 141 671 \$
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	10 146 971	6 655 598
PARTIE COURANTE DE LA DETTE À LONG TERME ÉCHÉANT AU COURS DU PROCHAIN EXERCICE	313 999	305 725
	14 568 746	11 102 994
<b>OBLIGATION AU TITRE DE PRESTATIONS CONSTITUÉES</b>	83 300	130 900
<b>DETTE À LONG TERME</b>	762 500	1 063 999
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS</b>	23 086 934	19 232 234
	38 501 480	31 530 127
<b>ACTIFS NETS</b>		
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	8 361 387	4 237 749
DÉFICIT CUMULÉ	(9 493 146)	(2 440 891)
	(1 131 759)	1 796 858
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS</b>	<u>37 369 721</u>	<u>33 326 985 \$</u>

LES ÉTATS FINANCIERS COMPLETS VÉRIFIÉS LE 15 MAI 2002 PAR MARCIL, LAVALLÉE, LOYER ET ASSOCIÉS, COMPTABLES AGRÉÉS, SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE EN COMPOSANT LE (613) 746-4621 POSTE 2300 OU EN ÉCRIVANT À : LA DIRECTION GÉNÉRALE, HÔPITAL MONTFORT, 713, CHEMIN MONTRÉAL, OTTAWA (ONTARIO) K1K 0T2

### LOI DE 1996 SUR LA DIVULGATION DE TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

EN VERTU DE CETTE LOI, LES ORGANISMES PUBLICS DOIVENT DIVULGUER ANNUELLEMENT AVANT LE 31 MARS LES RENSEIGNEMENTS SE RAPPORTANT À CERTAINS MEMBRES DU PERSONNEL QUI GAGNENT 100 000 \$ OU PLUS PAR ANNÉE. CETTE DIVULGATION S'APPLIQUE À M. GÉRALD R. SAVOIE, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, DONT LE SALAIRE VERSÉ EST DE 229 283 \$ ET LES AVANTAGES IMPOSABLES SONT DE 1 908 \$, À DRE MAUREEN CARLIER, PATHOLOGISTE, DONT LE SALAIRE VERSÉ EST DE 136 227 \$ ET LES AVANTAGES IMPOSABLES SONT DE 819 \$, À DR JOHN JOANISSE, VICE-PRÉSIDENT, AFFAIRES ACADEMIQUES, DONT LE SALAIRE VERSÉ EST DE 131 890 \$ ET LES AVANTAGES IMPOSABLES SONT DE 1 543 \$, À M. P. MARC JOYAL, C.A., VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET VICE-PRÉSIDENT, ADMINISTRATION DES AFFAIRES ET FINANCES, DONT LE SALAIRE VERSÉ EST DE 125 873 \$ ET LES AVANTAGES IMPOSABLES SONT DE 4 384 \$, AINSI QU'À MME DIANE PLANTE, VICE-PRÉSIDENTE, SERVICES CLINIQUES, DONT LE SALAIRE VERSÉ EST DE 110 729 \$ ET LES AVANTAGES IMPOSABLES SONT DE 1 296 \$.

## STATISTIQUES PROFIL DES ACTIVITÉS

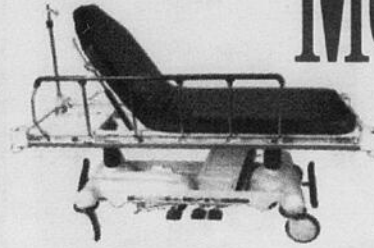
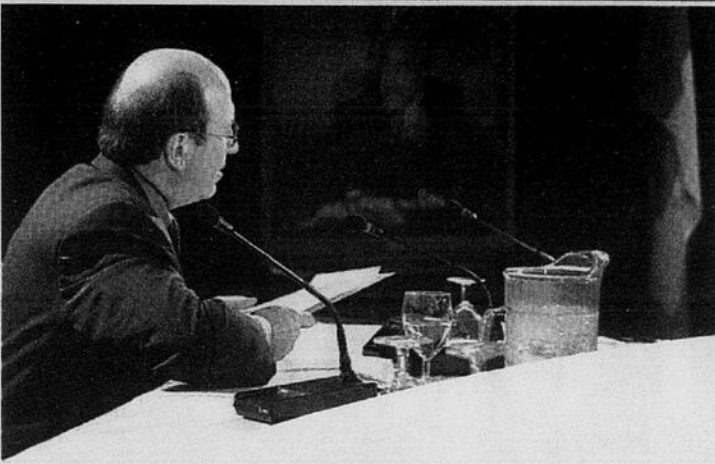
	AU 31 MARS 2002	AU 31 MARS 2001
MOYENNE DE LITS DRESSÉS	145	162
ADMISSIONS	6 848	7 249
NAISSANCES	1 184	1 118
JOURS PRÉSENCES	52 163	58 596
INTERVENTIONS ET PROCÉDURES CHIRURGICALES	11 855	10 684
VISITES - SOINS D'URGENCE	32 097	30 563
VISITES - SOINS DE JOUR	15 530	14 432
VISITES - CLINIQUES EXTERNES	46 038	46 225
VISITES - SERVICES DIAGNOSTIQUES, THÉRAPEUTIQUES ET AUTRES	94 479	85 302
NOMBRE D'EMPLOYÉS ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS	556	535

# RAPPORT ANNUEL 2001-2002 HÔPITAL MONTFORT

## ÉTAT DES RÉSULTATS

### DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002 BUDGET (NON VÉRIFIÉ)	2002 RÉEL	2001 RÉEL
<b>PRODUITS</b>			
APPORTS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE DE L'ONTARIO	36 477 795	37 404 790	37 099 311 \$
RÉGIME DE L'ASSURANCE-MALADIE DE L'ONTARIO	2 573 914	2 646 161	2 446 609
RÉGIMES DE L'ASSURANCE-MALADIE D'AUTRES PROVINCES	2 745 836	3 026 584	3 031 063
AUTRES RÉGIMES	851 917	1 261 007	926 523
SUPPLÉMENTS POUR CHAMBRES	1 970 001	2 076 486	2 118 699
QUOTE-PART DES PATIENTS	109 483	131 246	145 856
AMBULANCE	137 171	145 416	138 279
PRODUITS ET SERVICES	646 370	899 031	577 305
AUTRES REVENUS	742 605	1 086 016	1 253 192
AUTRES CRÉDITS	<u>3 209 053</u>	<u>2 480 018</u>	<u>1 794 145</u>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<u>49 464 145</u>	<u>51 156 755</u>	<u>49 530 982</u>
<b>CHARGES</b>			
TRAITEMENTS ET SALAIRES	27 443 473	27 221 006	25 456 862
AVANTAGES SOCIAUX	6 031 427	6 253 194	5 838 490
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL MÉDICAL	2 468 456	2 814 995	2 328 370
FOURNITURES ET AUTRES DÉPENSES	8 438 284	8 528 892	8 236 937
LOCATION DE MATÉRIEL ET D'ESPACE	932 114	789 693	893 692
FOURNITURES MÉDICALES ET CHIRURGICALES	2 509 791	2 767 274	2 439 943
MÉDICAMENTS	1 265 446	1 386 875	1 339 755
INTERÊTS	879 380	176 390	120 239
MAUVAISES CRÉANCES	120 000	91 275	131 289
AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL ET DES BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	1 515 327	988 770	716 575
AUTRES CRÉDITS - FRAIS AFFÉRENTS	<u>3 209 053</u>	<u>2 480 018</u>	<u>1 794 145</u>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<u>54 812 751</u>	<u>53 507 276</u>	<u>49 296 297</u>
EXCÉDENT DES (CHARGES SUR LES PRODUITS) PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT CE QUI SUIT :	(5 348 606)	(2 350 521)	234 685
AMORTISSEMENT DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT SUBVENTIONNÉS - NET	(331 026)	(578 096)	(308 527)
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	<u>(5 679 632)</u>	<u>(2 928 617)</u>	<u>(73 842) \$</u>



## DISCOURS DE GÉRALD SAVOIE DEVANT LA COMMISSION ROMANOW: L'IMPACT CONSTITUTIONNEL DU JUGEMENT MONTFORT

LE 28 MAI DERNIER, LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'HÔPITAL MONTFORT, M. GÉRALD SAVOIE, COMPARAISAIT DEVANT LA COMMISSION SUR L'AVENIR DES SOINS DE SANTÉ AU CANADA, PRÉSIDIÉE PAR L'EX-PREMIER MINISTRE DE LA SASKATCHEWAN, M. ROY ROMANOW.

LE PUISSANT MESSAGE LIVRÉ PAR M. SAVOIE TRAITAIT DE L'IMPACT DU JUGEMENT MONTFORT SUR LES RESPONSABILITÉS CONSTITUTIONNELLES DE TOUS LES GOUVERNEMENTS ET DE TOUTES LEURS INSTANCES A IMPRESSIONNÉ LA COMMISSION. EN CONCLUSION, LE PDG DE MONTFORT DEMANDAIT À LA COMMISSION D'AJOUTER UN SIXIÈME PRINCIPE À LA LOI CANADIENNE SUR LA SANTÉ, GARANTISSANT L'ACCÈS À DES SERVICES DANS LEUR LANGUE AUX MINORITÉS LINGUISTIQUES.

LE PRÉSIDENT ROMANOW DÉCLARAIT AUX JOURNALISTES PAR LA SUITE QU'IL SERAIT ASSURÉMENT QUESTION DES MINORITÉS LINGUISTIQUES DANS LE RAPPORT FINAL DE SA COMMISSION.

VOICI DES EXTRAITS DU DISCOURS LIVRÉ PAR M. GÉRALD SAVOIE:

"...Le symbole puissant qu'est devenu Montfort pour tous les francophones du pays au cours de ces cinq années de lutte pour sa survie, dépasse le domaine des soins de santé. En fait, ce symbole va au coeur même de notre conception du Canada, de notre histoire, de nos valeurs nationales et, sans contredit, de notre Constitution.

Une fois de plus, les francophones minoritaires de l'Ontario et du Canada se sont retrouvés face à un tournant décisif de leur histoire, confrontés à leur propre disparition.

"...L'enjeu était encore plus grand, M. le Président, que la simple survie de Montfort. Nous ne pouvions pas nous permettre de perdre cette lutte. Parce qu'il y allait de notre propre survie comme francophones, comme peuple fondateur de ce pays... Comme les cours de justice l'ont compris, notre défaite aurait été un signal indéniable à toutes les générations de francophones minoritaires, un signal qu'ils n'ont pas leur place dans ce pays comme citoyens et citoyennes à part entière."

"...Acculés au mur par l'intransigeance de la Commission de restructuration, nous n'avons pas eu d'autre choix que de recourir à la sagesse des tribunaux... Dans deux jugements successifs, en Cour divisionnaire et en Cour d'appel de l'Ontario, six juges ont unanimement décidé que la Constitution de 1867 qui donnait naissance au Canada ne permettait pas à un gouvernement provincial de faire abstraction de l'une de nos valeurs fondamentales, celle du respect et de la protection des droits de minorités.

Le jugement historique de Montfort plane maintenant, M. le Président, sur toutes les politiques, toutes les initiatives, toutes les décisions prises par tous les gouvernements de notre pays, autant que sur leurs ministères et sur leurs Commissions.

"...M. le Président... vous me permettrez de citer un extrait du discours que vous prononciez à Oxford, en Angleterre, en novembre 2001:

" **POUR MOI, LA VISION ET LES VALEURS VONT DE PAIR. IL EST CLAIR QUE LE CANADA, EN TANT QUE PAYS, NE POURRA FAIRE DE PROGRÈS VERS LA RÉFORME DE SON SYSTÈME DE SANTÉ À MOINS QUE LES NOUVELLES ORIENTATIONS PROPOSÉES NE REFLÈTENT LES VALEURS PARTAGÉES PAR TOUS LES CANADIENS.**

... **NOUS DEVONS FAIRE EN SORTE QUE CES VALEURS SE REFLÈTENT DANS LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES QUE NOUS ADOPTONS...**

"...Or, si Montfort a pu résister et obtenir justice en bout de ligne, c'est sans aucun doute parce que toute notre action, toutes nos paroles, toute notre détermination à refuser d'accepter moins que le minimum vital était fondées sur une valeur fondamentale à tous les Canadiens et à toutes les

Canadiennes: celle du respect et de la protection des droits des minorités.

Et ce que deux cours de justice ont statué est que non seulement la Constitution de 1867 soutenait ce principe fondamental, mais aussi que ce principe était associé de responsabilités constitutionnelles puissantes envers la minorité pour tous les gouvernements du pays..

Il est important d'insister sur le fait que le respect des droits des minorités, cette dualité linguistique du Canada, ne date pas d'hier, de la Loi sur les langues officielles ou de l'adoption de notre Charte canadienne des droits et libertés, en 1982. C'était l'une des préoccupations majeures des fondateurs du Canada....

... La Cour d'appel de l'Ontario affirme dans le jugement Montfort que le Canada n'existerait pas, sans ce principe fondamental...

La Cour d'appel écrit:

" **LES PROTECTIONS ACCORDÉES AUX MINORITÉS LINGUISTIQUES ET RELIGIEUSES SONT UN TRAIT ESSENTIEL DE LA CONSTITUTION D'ORIGINE DE 1867, SANS LEQUEL LA CONFÉDÉRATION NE SERAIT PAS NÉE.**" (NOUS SOULIGNONS)

La Cour cite aussi un Renvoi daté de 1932, où Lord Sankey L.C. écrivait:

" **IL EST IMPORTANT DE NE PAS PERDRE DE VUE QUE LE MAINTIEN DES DROITS DES MINORITÉS ÉTAIT L'UNE DES CONDITIONS AUXQUELLES CES MINORITÉS CONSENTAIENT À ENTRER DANS LA FÉDÉRATION ET QU'IL CONSTITUAIT LA BASE SUR LAQUELLE TOUTE LA STRUCTURE ALLAIT PAR LA SUITE ÊTRE ÉRIGÉE.**" (NOUS SOULIGNONS)

Et la Cour d'appel ajoute catégoriquement:

" **LA PROTECTION DES MINORITÉS LINGUISTIQUES EST ESSENTIELLE À NOTRE PAYS.**"

... on n'a qu'à jeter un coup d'oeil rapide sur l'histoire du Canada pour se rendre compte que loin d'avoir été fidèles à la promesse des Pères de la Confédération, nos gouvernements ont allégrement piétiné les droits et saccagé les institutions de la minorité francophone.

C'est cependant le jugement dans la cause de Montfort qui a créé le précédent à l'effet que ce principe constitutionnel s'appliquait concrètement et légalement dans des décisions gouvernementales ayant un impact important sur la survie et le bien de la minorité francophone.

"Dans son jugement la Cour d'appel de l'Ontario affirme:

"**LES VALEURS CONSTITUTIONNELLES FONDAMENTALES ONT UNE FORCE JURIDIQUE NORMATIVE. MÊME SI LE TEXTE DE LA CONSTITUTION NE CONTIENT PAS EXPRESSÉMENT UN DROIT SPÉCIFIQUE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SANCTIONNÉ PAR LES TRIBUNAUX, LES VALEURS CONSTITUTIONNELLES DOIVENT ÊTRE PRISE EN COMPTE DANS L'ÉVALUATION DE LA VALIDITÉ OU DE LA LÉGALITÉ D'UNE ACTION GOUVERNEMENTALE.**" (NOUS SOULIGNONS)

L'une des raisons majeures expliquant un comportement aussi néfaste à la minorité (de la part de nos gouvernements) est que depuis des décennies, des gouvernements provinciaux — dont celui de l'Ontario — nous ont fait l'insulte suprême de nous qualifier avec désinvolture, pour ne pas dire avec mépris, de "groupe d'intérêt". Qu'on se le dise une fois pour toutes à tous les paliers de tous les gouvernements du Canada: Les francophones de ce pays ne sont pas, n'ont jamais été et ne seront jamais, tant que le Canada existera, un groupe d'intérêt. De les traiter ainsi est de dire que la majorité anglophone est aussi un groupe d'intérêt. Nous sommes des Canadiens et des Canadiennes issus d'un peuple fondateur français, nous sommes fiers de l'être."

...Les instances gouvernementales ont aussi tendance à dire parfois que Loi sur les langues officielles du Canada, par exemple, couvre toutes ces possibilités. Ce qu'on revient à dire

en réalité est que le fardeau revient à la minorité de prouver que la loi et la Constitution ne sont pas respectées. Que les gouvernements et leurs commissions n'ont pas, contrairement à ce que dit la Cour, la responsabilité constitutionnelle de toujours tenir compte du principe de respect et de protection des droits de la minorité.

Prenons l'exemple frappant du Président de la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario, le docteur Duncan Sinclair, qui écrivait une lettre à Montfort affirmant que sa Commission n'avait pas considéré le rôle plus large de Montfort en tant qu'agent pour la sauvegarde de la langue et de la culture des Franco-Ontariens, et qu'un milieu francophone était essentiel à cet égard

"Le débat de ce point de vue, écrivait le docteur Sinclair, ne fait pas partie du mandat de la Commission de restructuration des services de santé".

La Cour d'appel de l'Ontario a cité trois fois dans le jugement Montfort, cette lettre du docteur Sinclair. Et les juges ont conclu:

" **LA COMMISSION ÉTAIT OBLIGÉE PAR LA LOI [QUI LA CRÉAIT] D'EXERCER SES POUVOIRS CONFORMÉMENT À L'INTÉRÊT PUBLIC. AFIN DE DÉCIDER CE QUI ÉTAIT DE L'INTÉRÊT PUBLIC, LA COMMISSION ÉTAIT TENUE DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION LE PRINCIPE CONSTITUTIONNEL FONDAMENTAL DU RESPECT ET DE LA PROTECTION DES MINORITÉS.**" (NOUS SOULIGNONS ITAL. PAR LA COUR)

Ce que j'essaie de vous transmettre, M. le Président, sur la force du jugement Montfort, est que l'initiative de voir au respect des droits des minorités revient à vous. Que ce n'est pas une simple question de traduction, ou d'offre possible de services, une fois qu'on aura réglé le cas de la majorité.

En fait, ce n'est même pas seulement une question de langue. Il s'agit pour vous, comme pour tous nos gouvernements, de toujours tenir compte des besoins et des droits de la minorité, puisque ces droits fondamentaux imprègnent tout le texte de la Constitution qui a créé notre pays....

Nous parlons de la vie de toute une culture, de tout un peuple. De réduire cela à une simple question de langue, est de nier l'existence de cette culture et des droits d'un des peuples fondateurs du Canada.

Tout au long du 20e siècle, l'assimilation de milliers de francophones à la langue et à la culture de la majorité est directement attribuable à ces attitudes, à ces comportements et à ces décisions de nos gouvernements qui ont eu pour effet certain de nier aux francophones leur droit à l'égalité garanti pourtant par la Constitution qui créait le Canada.... Dans la foulée de la cause de Montfort, qui a consacré les droits des minorités francophones à l'égalité, la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada se doit de prendre cette responsabilité et d'envoyer un message clair à tous les Canadiens et les Canadiennes qui partagent cette valeur qu'est la dualité linguistique. D'en faire abstraction serait de perpétuer les erreurs de notre histoire. De même, je vous incite par ailleurs à considérer sérieusement l'ajout d'un sixième principe à la Loi canadienne sur la santé, assurant aux minorités linguistiques l'accès à des services de santé dans l'une des deux langues officielles. Ce principe est d'ailleurs, quant à nous, constitutionnellement requis."

**LES  
GENS  
DE**

# MONTFORT: de tou P

## MONTFORT'S PERSONNEL: OF ALL

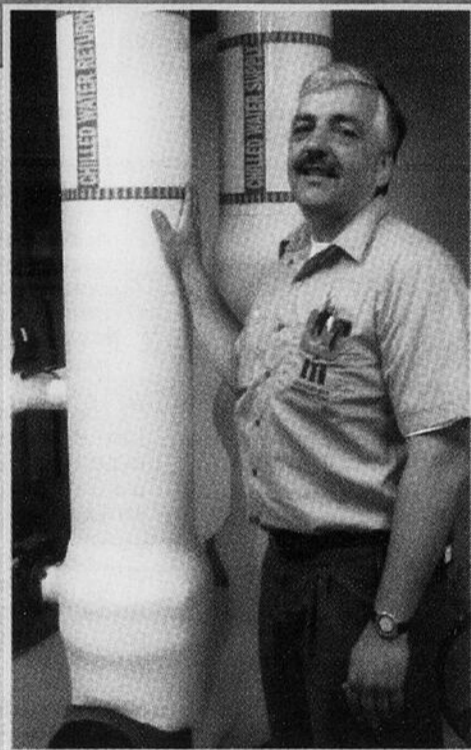
LE NOM MONTFORT ÉVOQUE TOUJOURS DES IMAGES DE NOS MÉDECINS ET DE NOS INFIRMIÈRES HORS PAIR. ON OUBLIE TROP FACILEMENT QUE PLUS DE 50% DES EMPLOYÉS DE MONTFORT ACCOMPLISSENT D'AUTRES TÂCHES AUSSI ESSENTIELLES AU SUCCÈS DE L'ÉTABLISSEMENT ET À LA QUALITÉ DES SERVICES À LA CLIENTÈLE. DE LA PLOMBERIE À LA PHYSIOTHÉRAPIE, DE LA SANTÉ MENTALE À LA COMPTABILITÉ, MONTFORT NE POURRAIT FONCTIONNER COMME HÔPITAL SANS L'APPORT DE TOUT SON MONDE.

NOUS AVONS RECUEILLI LES COMMENTAIRES DE CES PROFESSIONNELS ET DE CES GENS DE MÉTIER SUR L'ANNÉE QUI VIENT DE S'ÉCOULER À MONTFORT.

**M. DENIS MELANÇON**  
Services techniques/Technical Services

"Cette année, le nouveau système de climatisation de l'Hôpital a réduit certaines de nos tâches. On n'a plus besoin d'installer ou d'enlever des petits climatiseurs des fenêtres. Ça nous libère pour faire d'autres tâches plus importantes d'entretien physique pour les chambres des patients, par exemple. J'ai hâte qu'on complète le système sur les autres étages..."

"This year, the Hospital's new air conditioning system has reduced some of our chores. We don't have to install or take out small window air conditioners anymore. That frees us up to give better care to other responsibilities, such as the maintenance of patients' rooms. I can't wait to see the system finished."



**MME  
MARIE-CLAUDE POIRIER**  
Physiothérapeute/Physiotherapist

"En physio, nos volumes de patients ont beaucoup augmenté cette année avec l'augmentation -des cas au bloc opératoire. Il y a plus de cas en chirurgie d'un jour, plus de cas d'orthopédie en particulier, plus de remplacement de genoux et de hanches, donc plus de cas de réadaptation pour nous après l'opération, mais aussi en pré-admission."

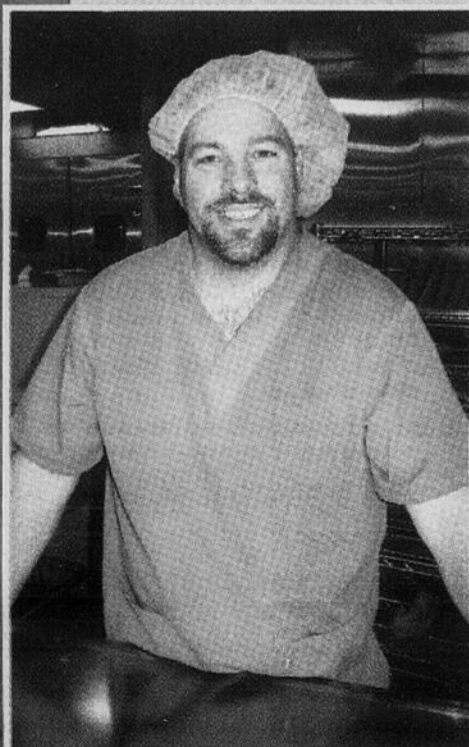
"In physio, our patient ratios really grew this year with the increase in operating bloc cases. We have more day surgeries, more orthopaedic cases especially, more knee and hip replacements, which means more readaptation cases for us post-op, but also in pre-admission."



**MME  
ISABE**  
Preposé

"Ça rou  
Nous a  
patients  
les jour  
et des s  
ces dos

"It's bu  
We hol  
we mus  
request  
service



**M. ANDRÉ DEMOORS**  
Service de stérilisation et de décontamination/  
Sterilization and decontamination services

"L'augmentation des cas en chirurgie a amplifié notre charge de travail cette année. Nous devons stériliser et décontaminer un plus grand nombre d'instruments du bloc opératoire. Notre travail consiste à laver chaque instrument, les décontaminer, les vérifier, les mettre dans un plateau de stérilisation et les entreposer en sécurité à la salle d'opération."

"The increase in surgery cases this year has added to our workload. We must sterilize and decontaminate a greater number of instruments. Our work consists in washing, decontaminating, verifying, sterilizing and securing each instrument in the operating room."



**MME LIETTE MERCIER**  
Analyste financière/Financial analyst

"Les services financiers sont la fin de la boucle de l'Hôpital. Tous les patients finissent ici. Les réclamations d'assurance-maladie, d'assurance privée, etc. D'ici un mois, le nouveau système informatique Meditech entre en service et ce sera très important pour nous."

"The buck stops at the financial services. All patients end up here. The OHIP and private insurance claims, etc. In about a month, our new computer system Meditech will come into operation and that will be very important to us."

# de toutes les professions, de tous les METIERS...

## OF ALL PROFESSIONS, OF ALL TRADES...

THE NAME MONTFORT NATURALLY EVOKES IMAGES OF OUR EXCELLENT DOCTORS AND NURSES. WE TOO EASILY FORGET THAT MORE THAN 50% OF MONTFORT'S EMPLOYEES CONTRIBUTE IN OTHER ESSENTIAL WAYS TO THE SUCCESS OF THE ESTABLISHMENT AND TO THE QUALITY OF THE SERVICES WE PROVIDE FOR OUR CLIENTELE. FROM PLUMBING TO PHYSIOTHERAPY, FROM MENTAL HEALTH TO ACCOUNTING, MONTFORT COULD NOT FUNCTION AS A HOSPITAL WITHOUT THE SUPPORT OF EACH AND EVERY MEMBER OF ITS STAFF.

HERE ARE SOME OF THE COMMENTS WE GATHERED FROM THESE OTHER PROFESSIONALS AND TRADE EMPLOYEES ON THE YEAR THAT JUST ENDED AT MONTFORT.

**MME LABELLE DUFOR**  
 Responsable aux archives/Archives clerk

"Je suis occupée tout le temps aux archives! Nous avons ici tous les dossiers des patients et nous devons répondre tous les jours aux demandes de l'urgence et des autres services cliniques pour leurs dossiers."

"I am busy all the time in the archives! We hold here all the patients' files and must answer on a daily basis all the requests from the ER or other clinical services."



**MME DAO LE**  
 Pharmacienne/Pharmacist

"Le nouveau système Meditech qui entre en opération bientôt sera beaucoup plus efficace pour notre service, puisqu'il enregistrera toutes les doses de médicaments données au patient par chaque infirmière. Ce sera un meilleur outil pour les services cliniques."

"The new Meditech computer system that will come on stream soon will be much more efficient for our service, since it will register all the medication doses given to the patient by each nurse."



**M. GERMAIN LABELLE**

"L'une de nos grandes réalisations cette année en santé mentale, a été la mise en commun, l'intégration, des services communautaires disponibles pour nous aider à faire un suivi auprès des clients qui ont été hospitalisés. Nos patients auront maintenant directement accès aux services d'institutions comme : Le Patro, L'Élan, Horizons Renaissance. C'est très avantageux pour eux. Il s'agit surtout d'activités récréatives pour aider les clients à reprendre la vie en communauté, à se faire des amis."



**MME RENÉE J. BARBEAU**  
 Travailleuse sociale/Social worker

"L'événement de l'année pour moi, c'est notre victoire légale. Depuis que je suis à Montfort, la francophonie est beaucoup plus importante pour moi. La travailleuse sociale dans un hôpital traite la totalité du patient, pas seulement son côté médical. Nous tenons compte de ses circonstances de vie, de son environnement, de son histoire personnelle, pour que nous soyons en mesure de répondre à tous ses besoins."

"For me, the event of the year was our legal victory. Ever since I've been at Montfort, francophone issues have become much more important in my life. The social worker, in a hospital, treats the totality of the patient, not only the medical aspect. We take into account the patient's life circumstances, his environment, his personal history, so that we may better address his needs."



**M. GERMAIN LABELLE**  
 Assistant en psychiatrie/Psychiatric assistant

"L'une de nos grandes réalisations cette année en santé mentale, a été la mise en commun, l'intégration, des services communautaires disponibles pour nous aider à faire un suivi auprès des clients qui ont été hospitalisés. Nos patients auront maintenant directement accès aux services d'institutions comme : Le Patro, L'Élan, Horizons Renaissance. C'est très avantageux pour eux. Il s'agit surtout d'activités récréatives pour aider les clients à reprendre la vie en communauté, à se faire des amis."

"One of our major accomplishments this year in Mental Health was our integration with services available in the community to help us provide continued support to clients who have been hospitalized. Our patients now have direct access to services offered by institutions like: Le Patro, L'Élan, Horizons Renaissance. It is very advantageous to them. Mainly for recreational activities that help the patient find a new life in the community, make new friends."